

N° de référence : P-ZI-K00-169  
Facilite d'Appui à la Transition (FAT) (Pilier III)

Langue : Français  
Original : Français

## LE GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



### RAPPORT D'EVALUATION PROJET D'APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DE LA ZLECAF AU PROFIT DU COMMERCE TRANSFRONTALIER ET LA RESILIENCE DES ZONES EN FRAGILITE : CORRIDORS DOUALA- BANGUI ET DOUALA-KOUSSERI CAMEROUN-RCA

## CAMEROUN-RCA

2.000.000 D'UC

DATE D'APPROBATION PAR RDVP : MAI 2025

La divulgation publique de ce document avant l'approbation est restreinte sans le consentement par écrit du pays concerné. Sans le consentement du pays concerné, le document sera rendu public après examen et approbation par le Conseil d'administration, conformément à la Politique de Diffusion et d'Accessibilité de l'Information (DAI) de la BAD.

Vice-président	Mme Nnnena NWABUFO, RDVP
Directeur Général	Léandre BASSOLE, Directeur Général RDGC
Directeur Sectoriel	Ousmane FALL, PITD M. Yero BALDE, RDTs
Manager Sectoriel	Dorsaf Labidi ZANGAR, PITD1
Manager Pays	Léandre BASSOLE, RGDC
Chargé de Projet	Makhfou Mahécor DIOUF, Chargé supérieur de la Politique de concurrence, PITD1
M. Equipe de Projet*	Ameth Saloum NDIAYE, Economiste pays, COCM Mohamed COULIBALY, chargé principal de programmes pays, COCM
	Mangele SEBASTIAN, Economiste pays, RCA
	Youssouf KONE, Coordonnateur de l'Intégration régionale, RDGC
	Pierre MORE NDONG, Ingénieur des Transports en chef, PICU.6
	Karine MBENGUE Expert en Fragilité et Résilience RDTs
	Patrice HORUGAVYE, Spécialiste des sauvegardes, SNSC
	Samba ZANRE, Consultant, SNSC
	Nancy MUBIMA-MULAMBA, Conseiller juridique, PGCL.1
	Thierno DIENG, Conseiller juridique, PGCL.1
	M. Narcisse Kaze, Consultant régional en fragilité et résilience RDTs/RDGC
	Tidiani OUEDRAOGO, Chargé Principal du Genre RDGC/AHGC
	Christian N. KAFANDO, Chargé Supérieur de Développement industriel, PITD1
	Sidick Ousman, Spécialiste en gestion financière SNFI2
	Ako Charlotte EYONG, Chargée principale du Changement Climatique et de la Croissance verte, PECG.2
	Alfred Régis N. OUEDRAOGO Spécialiste en développement social, AHHD3/RDGC
	Tidiani OUEDRAOGO, Chargée du genre, RDGC
	Modeste TIEMGNI, Chargé d'acquisitions, COCM
Pairs évaluateurs	Abou FALL, Principal Trade Officer, PITD1
	Lydie EHOUMAN, Economiste des Transports en Chef, PICU1
	Angélique UMUBYEYI, Chargée principale de la Gouvernance, ECGF2, RDGE

## CONTRE-VALEURS MONÉTAIRES

Taux de change effectif Décembre 2024

Unité monétaire	Équivalent
1 unité de compte (UC)	<b>1,25 EUROS</b>
1 unité de compte (UC)	<b>820,82 XAF</b>
1 euro (EUR)	<b>655,957 XAF</b>

## EXERCICE FISCAL

1<sup>er</sup> janvier – 31 décembre

### POIDS ET MESURES

1 tonne métrique	2 204,62 livres (lbs)
1 Kilogramme (kg)	2,20462 lb
1 mètre (m)	3.28 Pieds (pi)
1 millimètre (mm)	0,03937 pouce (« )
1 kilomètre (km)	0,62 mille

## ABREVIATIONS ET ACRONYMES

<b>BAD :</b>	Banque Africaine De Développement
<b>CAPMEA :</b>	Centre d'Assistance aux Petites et Moyennes Entreprises et à l'Artisanat
<b>CDN :</b>	Contribution Déterminé au niveau national
<b>CEEAC :</b>	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
<b>CEMAC :</b>	Communauté Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique Centrale
<b>CNUCED :</b>	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
<b>DSAO :</b>	Documents Standards d'Appel d'Offre pertinents
<b>DSRP :</b>	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
<b>DSP :</b>	Document de Stratégie Pays
<b>DTM :</b>	Matrice de Suivi des Déplacements
<b>FAT PRI :</b>	Fonds d'Assistance Technique pour les Pays à Revenu Intermédiaire
<b>FDS :</b>	Forces de Défense et de Sécurité
<b>GDS :</b>	Sommet Mondial de la Diaspora
<b>GES :</b>	Gaz à Effet de Serre
<b>HDP :</b>	Nexus Humanitaire Paix Développement
<b>IRM :</b>	Mécanisme de Recours Indépendant
<b>MPA :</b>	Méthodes et Procédures d'Acquisition de la Banque
<b>ODD :</b>	Objectifs de Développement Durable
<b>OIM :</b>	Organisation Internationale pour les Migrations
<b>ONU :</b>	Organisation des Nations Unies
<b>PARCB :</b>	Programme d'Appui à la Reconstruction des Communautés de Base
<b>PARSEJF :</b>	Projet d'Appui à la Réinsertion Socio-Economique des Jeunes et des Femmes
<b>PIB :</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PMM :</b>	Pacte Mondial pour des Migrations sûres, ordonnées et régulières
<b>Projet :</b>	Le présent Projet d'Appui à la Mobilisation de la Diaspora pour une ZLECAF au profit du Commerce Transfrontalier et la Résilience des zones en fragilité : Corridors Douala- Bangui Et Douala
<b>RAF :</b>	Responsable Administratif et Financier
<b>RCA :</b>	République Centrafricaine
<b>RPCCA :</b>	Plan national de Relèvement et de Consolidation de la paix en Centrafrique
<b>RDVP :</b>	Département du Développement Régional, Intégration et Prestation de Services
<b>REP :</b>	Rapport d'évaluation de Projet
<b>RIPOS :</b>	Politique et Stratégie d'Intégration Régionale
<b>RPM :</b>	Responsable en Passation des Marchés
<b>SSC:</b>	Système de Sauvegarde Climatique
<b>SPME :</b>	Système de Passation des Marchés de l'Emprunteur
<b>UA :</b>	Union Africaine
<b>VBG :</b>	Violences Basées aux Genres
<b>VIH/SIDA :</b>	Virus de l'Immunodéficience Acquise
<b>ZLECAF :</b>	Zone de Libre Echange Continentale Africaine

## FICHE D'INFORMATION SUR LE PROJET

### RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT

<b>Nom du Projet :</b>	Projet d'appui à la Mise en œuvre de la ZLECAF au profit du commerce transfrontalier et la résilience des zones en fragilité : corridors Douala- Bangui et Douala-Kousseri – (PAMOD-ZLECAF-CTM au Cam-RCA)
<b>Secteur (s) :</b>	Multisecteur
<b>Donataire:</b>	Organisation Internationale des Migrations
<b>Bénéficiaires du don :</b>	République du Cameroun et République Centrafricaine
<b>Instrument (s) du projet :</b>	Facilité d'appui à la transition - Pilier III (FAT III)
<b>Agence de mise en œuvre :</b>	Organisation Internationale des Migrations/Cameroun

### REGION ET CONTEXTE STRATEGIQUE

<b>Période du document de stratégie par pays :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cameroun : DSP 2023-2028, Domaine prioritaire II du DSP 2023-2028 : Renforcement du capital humain et de la gouvernance ;</li> <li>- RCA - Extension à fin 2024 du DSP 2017-2021 : (i) l'appui au développement des infrastructures, en soutien à l'inclusion sociale et, (ii) le renforcement des capacités institutionnelles et de la gouvernance</li> <li>- DSIR Afrique centrale (2019-2025) ; Domaine prioritaire 2 : Réformes pour le commerce intrarégional et renforcement des capacités de la CER (compétences et capital humain) ;</li> </ul>
<b>Priorités du document de stratégie par pays appuyées par le projet :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cameroun : Transformation structurelle de l'économie et le développement du capital humain et du bien-être</li> <li>- RCA : DSP 2017-2021 étendu jusqu'en fin 2024 : domaines prioritaires 1 - Appui au développement des infrastructures en soutien à l'inclusion sociale et 2 - Renforcement des capacités institutionnelles et de la gouvernance</li> </ul>
<b>Programme gouvernemental (DSRP, NPD ou équivalent) :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cameroun : Stratégie Nationale de Développement « SND 30 »</li> <li>- RCA : Plan National de Développement (PND) 2024-2028; Stratégie nationale des Solutions durables 2024-2028 ; Plan national de relèvement et de consolidation de la paix en Centrafrique (RCPCA) 2017-2021 et Cadre d'engagement mutuel 2022 – 2023 ;</li> </ul>
<b>Classification du projet :</b>	<p>Coopération transnationale, Intégration régionale, Renforcement des capacités et de la Résilience, Développement du commerce, Amélioration des conditions de vie des migrants et des petits commerçants transfrontaliers</p> <p>High 5 : « Améliorer les conditions de vie des populations africaines », Intégrer l'Afrique, Nourrir l'Afrique.</p> <p><b>Sous-thèmes dans le projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès au financement et renforcement des capacités pour les femmes et les jeunes ;</li> <li>- Développement de l'intégration régionale par la mobilité et la circulation des biens, produits et des personnes ;</li> <li>- Renforcement de la gouvernance et promotion des opportunités économiques et commerciales</li> <li>- Promotion de la sécurité, de la paix et de la stabilité et des conditions de vie des populations ;</li> </ul> <p>Le projet est aligné sur les objectifs suivants :</p> <p>ODD principal : #01 « Réduction de la pauvreté »</p> <p>ODD connexes : l'ODD3 - Bonne santé et bien-être ; ODD 5- Égalité des sexes, l'ODD8- Travail décent et croissance économique, l'ODD9- Industrie,</p>

	<p>innovation et infrastructures, l'ODD10- Réduction des inégalités, l'ODD11-Villes et économies durables, l'ODD12- Consommation et production responsables, l'ODD 13 – Lutte contre les changements climatiques, l'ODD 16 - Paix, justice et institutions efficaces et ODD17 : Redynamiser le partenariat mondial pour le développement durable</p>
	<p>Priorités majeures :</p> <p>Développement de l'intégration régionale, du commerce et renforcement des capacités et des unités de production et Inclusion financière, Promotion du secteur privé et de l'entreprenariat des jeunes et des femmes.</p> <p>Le projet est aligné sur le cadre de sélectivité de la Banque et les priorités pour remédier à la Fragilité et renforcer la Résilience en Afrique 2022-2026 : Contribution à la résilience et à l'approche de nexus (qui allie la réponse humanitaire, la stabilisation, le relèvement et la cohésion sociale), Avancement des engagements transversaux tels que l'égalité des genres, l'emploi des jeunes et le changement climatique.</p>
<b>Performance du pays et évaluation institutionnelle :</b>	Cameroun : 4,0 ; RCA : 3,40
<b>Projets à risque dans le portefeuille de pays :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- RCA : 25% de projets épinglez au 31 mars 2025 ;</li> <li>- Cameroun : 39 % projets épinglez au 31 mars 2025</li> </ul>

## CATÉGORISATION DES PROJETS

<b>Catégorisation des risques environnementaux et sociaux</b>	Catégorie 3, [novembre 2024]
<b>Le projet implique-t-il une réinstallation involontaire ?</b>	Non
<b>Catégorisation des mesures de protection du climat :</b>	Catégorie 3, aligné à l'Accord de Paris
<b>Évaluation du prisme de fragilité et de résilience:</b>	Oui
<b>Catégorisation du système de marqueurs de genre :</b>	Catégorie 2

## INFORMATIONS CLÉS SUR LE FINANCEMENT DU FAT III

<b>Taux d'intérêt:</b>	NA
<b>Frais de service:</b>	NA
<b>Commission d'engagement:</b>	NA
<b>Ténor:</b>	NA
<b>Délai:</b>	[Date de début - Date de fin]

<b>Source</b>	<b>Montant (en millions)</b>		<b>Instrument de financement</b>
	<b>UA</b>	<b>[Autre monnaie]</b>	
Banque Africaine de Développement	2 000 000		Don FAT pilier III
Co-financier 1 Nom:			
Co-financier 2 Nom:			
Contribution de la contrepartie : OIM	252 354		

	<b>Montant (en millions)</b>		<b>Instrument de financement</b>
	<b>UA</b>	<b>[Autre monnaie]</b>	
Coût total du projet :	2 252 354		Don FAT pilier III et autres

## OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT ET COMPOSANTES

<b>Objectif de développement du projet :</b>	Contribuera à la coopération transnationale et l'intégration régionale pour la réalisation de la ZLECAF le long des corridors régionaux de transport Douala – N'Djamena, Douala – Bangui, à la mobilisation de la diaspora et au renforcement de la résilience des migrants et des petits commerçants transfrontaliers.
<b>Composantes du projet</b>	<p>Composante I : Facilitation de la collecte et de la mobilisation des données au service de la mobilité sur les corridors et frontières – (824 247UC)</p> <p>Composante II : Soutien au développement économique et à l'inclusion financière - (775 219UC)</p> <p>Composante III : Appui à la gouvernance et à la gestion durable des frontières - (262 354UC)</p> <p>Composante IV : Gestion de Projet - (243 184UC)</p>

## CALENDRIER DE TRAITEMENT DU PROJET À L'APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

<b>Approbation NCP :</b>	Mars 2024
<b>Mission d'évaluation :</b>	11 - 14 novembre 2024
<b>Présentation prévue au conseil d'administration</b>	Mai 2025
<b>Effectivité:</b>	01 septembre 2025
<b>Project Implementation Period:</b>	15 septembre 2025 - 13 septembre 2027
<b>Revue à mi-parcours prévue :</b>	01 décembre 2026
<b>Date de clôture du projet :</b>	10 mars 2027

## TABLE DES MATIERES

<b>1 CONTEXTE STRATÉGIQUE A. CONTEXTE, STRATEGIE ET OBJECTIFS PAR PAYS .....</b>	<b>1</b>
<b>B. CONTEXTE SECTORIEL ET INSTITUTIONNEL .....</b>	<b>3</b>
<b>A. JUSTIFICATION DE LA PARTICIPATION DE LA BANQUE .....</b>	<b>5</b>
<b>2 DESCRIPTION DU PROJET .....</b>	<b>7</b>
<b>A. OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DU PROJET.....</b>	<b>7</b>
<b>B. THEORIE DU CHANGEMENT.....</b>	<b>7</b>
<b>D. COUT DU PROJET ET MODALITES DE FINANCEMENT .....</b>	<b>12</b>
<b>E. BENEFICIAIRES DE LA ZONE CIBLE ET DE LA POPULATION DU PROJET ET AUTRES INTERVENANTS .....</b>	<b>13</b>
<b>F. EXPERIENCE DU GROUPE DE LA BANQUE ET LEÇONS REFLETEES DANS LA CONCEPTION.....</b>	<b>14</b>
<b>3 FAISABILITÉ DU PROJET .....</b>	<b>15</b>
<b>A. ANALYSE FINANCIERE ET ECONOMIQUE .....</b>	<b>15</b>
<b>B. SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES.....</b>	<b>15</b>
<b>C. AUTRES PRIORITES TRANSVERSALES .....</b>	<b>17</b>
<b>4 MISE EN OEUVRERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>	<b>15</b>
<b>A. ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS ET DE MISE EN ŒUVRE .....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>B. APPROVISIONNEMENT.....</b>	<b>19</b>
<b>C. GESTION FINANCIERE, DECAISSEMENT ET VERIFICATION.....</b>	<b>20</b>
<b>D. SUIVI ET EVALUATION.....</b>	<b>21</b>
<b>E. GOUVERNANCE.....</b>	<b>22</b>
<b>F. DURABILITE .....</b>	<b>22</b>
<b>G. GESTION DES RISQUES .....</b>	<b>23</b>
<b>H. RENFORCEMENT DES CONNAISSANCES .....</b>	<b>23</b>
<b>5 INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ .....</b>	<b>23</b>
<b>A. INSTRUMENT JURIDIQUE.....</b>	<b>23</b>
<b>C. CONFORMITE AUX POLITIQUES DE LA BANQUE.....</b>	<b>24</b>
<b>6 RECOMMANDATION.....</b>	<b>24</b>
<b>7 CADRE DE RÉSULTATS .....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>8 NOTE DE CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (ESCON) .....</b>	<b>28</b>
<b>9 CONTENU DES ANNEXES TECHNIQUES (JOINT AU REP).....</b>	<b>37</b>

## 1 CONTEXTE STRATÉGIQUE

### A. Contexte, stratégie et objectifs par pays

**1.** Le Cameroun et la RCA sont deux pays particulièrement dépendants du commerce pour impulser leur développement économique et social dans un contexte régional marqué par des défis majeurs. Si l'Afrique représente un marché intérieur de 1,2 milliard de consommateurs et un PIB cumulé de 3 000 milliards USD, le continent participe cependant peu au commerce mondial. En 2019, la part de l'Afrique dans les échanges commerciaux internationaux était estimée à 2,8% (CNUCED, 2021). En revanche, les échanges commerciaux intra-africains ne représentent que 16% (CNUCED, 2021). Celle de l'Afrique centrale, notamment des pays de la CEEAC est très faible (6%).

**2.** Ces modestes performances ont amené l'Union Africaine à créer la Zone de libre-échange continental africaine (ZLECAF). Entrée en vigueur le 1er janvier 2021, la ZLECAF ambitionne de promouvoir le commerce intra-africain. Selon la Banque Mondiale, ce nouvel espace d'intégration pourrait sortir 30 millions d'Africains de l'extrême pauvreté et augmenter de 450 milliards USD, les revenus de l'Afrique et de 76 milliards USD sur ceux du reste du monde à l'horizon 2035.

**3.** S'appuyant sur les principales recommandations de l'étude conjointe « Engagement de la diaspora, migration induite par le climat et compétences en matière de mobilité : un focus sur l'Afrique » menée en 2022 par l'OIM et la Banque Africaine de Développement (BAD), l'engagement de la diaspora sur le Nexus Humanitaire Paix Développement (HDP), la Mobilité des compétences, le transfert inclusif des connaissances et l'accès aux données de qualité sur cette mobilité constituent des valeurs ajoutées transversales potentielles pour accélérer le développement du continent africain. L'exploration de l'engagement inclusif de la diaspora en faveur du développement est apparue comme un sous-ensemble important dans la réflexion sur le rôle de la migration dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Il transparaît également comme un objectif spécifique du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (PMM) à travers ses objectifs 19 et 20 qui visent à « créer les conditions permettant aux migrants et aux diasporas de contribuer pleinement au développement durable dans tous les pays » et l'importance croissante des envois de fonds (ONU, 2019<sup>1</sup>). Il a également été identifié comme un instrument essentiel de réduction de la pauvreté, de développement et de progrès social par la BAD dans ses pays membres régionaux (PMR). Les stratégies institutionnelles qui soutiennent cette mission placent l'importance de l'engagement de la diaspora pour le développement de l'Afrique au centre de la transformation de l'Afrique. Aussi, la Stratégie décennale 2024-2033 de la BAD considère spécifiquement le capital humain et financier de la diaspora comme des outils contributifs importants pour atteindre ses objectifs (BAD, 2024). Le programme d'intégration de la BAD pour l'Afrique, à travers le Cadre Stratégique d'Intégration Régionale (CSIR - 2018-2025), souligne aussi l'importance du financement de la diaspora pour le développement des infrastructures (BAD, 2018). Ces considérations sont à la base de l'élaboration de ce Projet.

**4.** Le Projet est en phase avec la « VISION 2035 » du Cameroun dont l'un des objectifs spécifiques est de « Réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable » ainsi que d'autres visions stratégiques de développement. Il intègre également les priorités du document opérationnel de mise en œuvre, pour la décennie 2020-2030 de ladite Vision. Ces priorités sont traduites dans la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030

---

<sup>1</sup> Cet élan a conduit l'OIM à co-organiser le Sommet mondial de la diaspora (GDS) à Dublin en mars 2022, qui a abouti à l'adoption de la Déclaration de Dublin (OIM, 2022a)

(SND30) qui vise, la transformation structurelle de l'économie et le développement du capital humain et du bien-être.

**5.** Le Projet est également en droite ligne avec le Plan National de Développement (PND) 2024-2028 dont les objectifs majeurs sont de (i) doubler le revenu par tête d'habitant grâce à une croissance forte, durable, équilibrée et équitable et de (ii) faciliter l'accès aux services sociaux de base pour renforcer le capital humain. La stratégie déployée pour l'atteinte de ces objectifs est centrée autour de quatre axes stratégiques dont les principaux sont entre autres la restauration de la sécurité, la consolidation de la paix et la prévention des conflits ; la promotion de la bonne gouvernance et de l'Etat de droit, avec le renforcement de la gouvernance politique, [...], l'amélioration de la gouvernance économique, l'amélioration de la gouvernance locale et la participation et la promotion du genre; la relance et la diversification de l'économie, [...] le développement des infrastructures d'appui à la production; et le développement du capital humain, avec la promotion de l'éducation, l'accessibilité aux services de santé, la lutte contre le VIH/SIDA, et la promotion de l'emploi. L'orientation stratégique du Projet est surtout en phase avec la Stratégie nationale des Solutions durables 2024-2028 et porte, dans une dynamique de consolidation et de durabilité des interventions, les priorités nationales de développement du pays, déclinées également dans le Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix en Centrafrique (RPCA) 2017-2021.

**6.** Le Projet traduit les priorités de développement de la Bad dans les deux pays.

**7.** Pour le Cameroun, le DSP 2023-2028 s'articule autour des quatre (4) secteurs suivants : (i) Agro-industrie ; (ii) Transport ; (iii) Développement des compétences ; et (iv) gouvernance économique. Cet instrument est en droite ligne avec le cadre stratégique de développement national « SND 30 » du Cameroun, la stratégie décennale et les cinq (5) priorités opérationnelles de la Banque, les Objectifs de développement durable (ODD) et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. En outre, l'initiative s'aligne sur le Document de Stratégie d'Intégration Régionale (DSIR) de la Banque africaine de développement pour l'Afrique centrale couvrant la période 2019-2025, sur la nouvelle Stratégie de la Banque pour remédier à la fragilité et renforcer la résilience en Afrique (2022-2026), sur les priorités opérationnelles majeures de la Banque « Intégrer l'Afrique » et « Améliorer les conditions de vie des populations », sur la Stratégie Genre 2021-2025 de la Banque, notamment en son pilier 2 qui vise l'accélération de l'insertion professionnelle et la création d'emplois pour les femmes, par le renforcement des compétences » et sur la Stratégie de renforcement des capacités institutionnelles (2021-2025) dans les Etats en transition à travers les activités de sensibilisation et de renforcement des capacités des parties prenantes au niveau national.

**8.** Pour la RCA, le Projet s'aligne aux objectifs contenus dans le DSP 2017-2021 étendu jusqu'en fin 2024 qui repose sur les domaines prioritaires 1 - Appui au développement de l'agriculture et aux infrastructures en soutien à l'inclusion sociale et 2 - Renforcement des capacités institutionnelles et de la gouvernance. Ces objectifs sont la promotion d'une croissance économique inclusive, le développement des infrastructures de base, le renforcement des capacités institutionnelles en vue de promouvoir la gouvernance et un environnement propice au développement du secteur privé, la réduction des facteurs de fragilité à travers la promotion de l'emploi et l'entreprenariat des jeunes ainsi que la prise en compte des aspects liés au genre. Les deux piliers du Rapport de mise à jour et d'extension à fin 2024 du DSP 2017-2021 de la RCA concourent aux objectifs poursuivis par la Stratégie décennale de la Banque 2024-2033, la Stratégie 2022-2026 de la Banque pour remédier la fragilité et renforcer la résilience en Afrique, la Stratégie genre (2021-2025), et les axes stratégiques du FAD 16, en particulier le développement du commerce,

l'intégration régionale, le renforcement des capacités, la résilience et la gouvernance. Le Projet est en parfaite convergence avec les engagements internationaux et régionaux en matière de développement, notamment les objectifs du Pacte mondial pour des migrations (PMM) sûres, ordonnées et régulières et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. Il est également en conformité avec le document stratégique de la Banque en matière de sélectivité approuvé par le Conseil en mai 2021 et des recommandations de l'étude OIM-BAD susmentionnée.

**9.** Le Projet est également aligné au Plan d'Action pour le développement des compétences en appui à l'employabilité et la productivité en Afrique (SEPA 2022 - 2025), précisément en appui aux microentreprises et aux investissements structurants pour la création d'emplois dans les secteurs prioritaires. Enfin, le Projet contribue à la réalisation de certains objectifs de développement durable (ODD), notamment l'ODD1 – réduction de la pauvreté, l'ODD3 - Bonne santé et bien-être ; ODD5- Égalité des sexes, l'ODD8- Travail décent et croissance économique, l'ODD9- Industrie, innovation et infrastructures, l'ODD10- Réduction des inégalités, l'ODD11- Villes et économies durables, l'ODD12- Consommation et production responsables, l'ODD 13 – Lutte contre les changements climatiques, l'ODD 16 - Paix, justice et institutions efficaces et ODD17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs.

## B. Contexte sectoriel et institutionnel

**10.** Le Cameroun est confronté à une combinaison complexe de défis sécuritaires, humanitaires, migratoires et climatiques. L'insurrection de Boko Haram à l'extrême nord du Cameroun, la violence des groupes séparatistes dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ont particulièrement fragilisé le pays. Le terrorisme et l'insécurité régnant dans plusieurs de ses régions ont entraînant un mouvement massif de personnes vers les grandes villes et dans les zones de l'Est et de l'Extrême-nord, frontalières avec la République Centrafricaine (RCA) et le Tchad. Ces mouvements ont engendré un afflux des migrants économiques et une forte demande d'assistance humanitaire pour les personnes déplacées internes et les communautés hôtes et/ou d'accueil, dont plus de 2 millions de déplacements et mouvements de personnes suivis sur les sept régions que compte le pays entier (OIM, 2023). Ces régions regorgent de filières porteuses telles que l'agriculture, la pêche, l'exploitation minière et forestière, l'agro-alimentaire, le transport et le petit commerce de distribution mais restent gangrénées par un certain nombre de criminalités dans les zones frontalières.

**11.** Depuis plus d'une décennie, la République centrafricaine (RCA) est affectée par l'instabilité politique exacerbée par les actions de groupes armés non étatiques, provoquant des déplacements importants de populations dont 470 406 personnes déplacées internes à l'échelle nationale et rendant de nombreuses communautés particulièrement vulnérables. Le manque d'accès aux infrastructures socio-économiques de base et aux opportunités socio-économiques oblige les personnes déplacées et les communautés d'accueil à adopter des mécanismes d'adaptation négatifs pour répondre à leurs besoins. L'instabilité aux frontières avec ses pays voisins (le Tchad, le Soudan et le Sud-Soudan) exerce également un fort impact sur l'économie locale.

**12.** L'instabilité persistante dans la région a significativement entravé la mise en œuvre des politiques régionales, notamment la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). Le manque de sécurité, les déplacements massifs de populations et les perturbations économiques ont freiné les échanges commerciaux et les investissements, limitant ainsi les bénéfices potentiels de l'intégration économique régionale. A la frontière entre ces deux pays (le Cameroun et la RCA), les mobilités et le commerce transfrontalier

se heurtent, en effet, à des contraintes majeures très caractéristiques des difficultés observées dans la sous-région Afrique centrale, en particulier l'insécurité liée aux conflits armés et au terrorisme, la faible coordination des actions de polices au niveau sous-régional, les atteintes multiples à la libre circulation des personnes et des biens, la faible connaissance et appropriation des textes relatifs à l'intégration sous-régionale et le commerce transfrontalier (ZLECAF). De plus, on enregistre également des problématiques liées aux tracasseries policières et douanières en raison de la multiplicité des contrôles routiers, d'accès au marché pour les petits commerçants et au financement de leurs activités, à l'entreposage des marchandises, à l'absence de chambres de commerce dédiées aux femmes et aux jeunes des zones frontalières, la quasi inexistence de la coopération décentralisée transfrontalière entre les communes des deux pays, l'absence de dispositif conjoint de facilitation et de gestion de données sur la mobilité et le suivi des flux au niveau transfrontalier et enfin, les difficultés d'accès à l'information sur les opportunités d'affaires.

**13.** Au-delà du niveau très faible du commerce intra-africain et de la forte dépendance de la RCA envers le Cameroun (la RCA n'ayant pas accès à la mer<sup>2</sup>), le Cameroun et la RCA font partie des 54 pays ayant signé les accords relatifs à la ZLECAF<sup>3</sup>. Malgré cette avancée, les institutions nationales de promotion du commerce mises en place dans les deux restent confrontées à de réelles difficultés liées au manque de ressources et de capacités pour prendre suffisamment en charge les défis du développement du commerce et des investissements et de l'intégration de leurs marchés à la ZLECAF.

**14.** La mise en œuvre effective de la ZLECAF pourrait permettre d'accroître l'ouverture commerciale de la RCA, de renforcer son intégration commerciale à l'échelle sous-régionale et régionale et de diversifier ses exportations. Une plus grande ouverture commerciale du pays permettrait d'accroître le volume des échanges et devrait avoir un impact favorable sur la stabilité du pays. Le Cameroun et la RCA ont des frontières communes qui, en principe, offrent des opportunités substantielles pour le commerce transfrontalier. Des marchés plus intégrés permettront de réaliser les économies d'échelle et les investissements nécessaires pour développer des chaînes de valeur sous-régionales de grande envergure qui pourraient impacter plus positivement à d'autres pays comme le Tchad.

**15.** Ces défis appellent des actions d'envergure nationale, sous régionale et régionale. C'est la raison pour laquelle ce Projet vise à catalyser les investissements privés, par la promotion de l'entreprenariat, l'innovation et le renforcement des liens commerciaux des communautés transfrontalières. De façon plus déterminante, il s'agira pour le Projet de contribuer à la vision stratégique articulée autour de la ZLECAF via la promotion du commerce transfrontalier et la participation à l'édification des infrastructures publiques pour,

---

<sup>2</sup> Le pays dépend principalement des ports de Douala et de Kribi, où l'essentiel de son fret transite suivant les corridors Douala – Bangui et Douala-Ndjamena (jusqu'à la frontière Cameroun – Tchad).

<sup>3</sup> En juin 2019, l'Assemblée nationale et le Sénat camerounais ont adopté un projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord à travers le Décret n°2019/586 du 31 octobre 2019, portant ratification de l'Accord portant création de la ZLECAF. Le pays fait également partie des huit (8) pays de l'Initiative Guidée pour le Commerce<sup>3</sup> (ICG) de la ZLECAF. En RCA, le pays a signé l'instrument de ratification de l'accord portant création de la ZLECAF après l'adoption, par le parlement, de la loi n°20.010, du 09 avril 2020, autorisant le Chef de l'État à ratifier l'Accord.

à terme, contribuer à la paix. L'étude conjointe OIM-BAD<sup>4</sup> a relevé que la mobilité des compétences et le transfert inclusif des connaissances pourraient permettre de renforcer l'emploi dans les secteurs stratégiques en soutien à la ZLECAF et au protocole de libre circulation des personnes. Les principaux points clés identifiés pour promouvoir cette mobilité sont le renforcement de la gouvernance des frontières grâce à la coopération transfrontalière pour répondre aux besoins en matière de sécurité, d'immigration et de développement.

**16.** La maîtrise du phénomène de la migration et du commerce devient de plus en plus cruciale, en particulier la migration à court terme. Ce type de commerce, pratiqué majoritairement par les femmes (environ 70% à 80% des personnes exerçant le commerce transfrontalier sont des femmes), représente l'un des aspects majeurs de l'économie et du paysage social de l'Afrique, atteignant dans certains pays, 90% du volume commercial (CNUCED, 2021). Cette initiative participera à l'essor de la ZLECAF dans ces deux pays de l'Afrique centrale.

**17.** Une collaboration bilatérale entre les deux Etats se traduit par la bonne coordination entre les missions OIM dans les deux pays. En plus, les ministères en charge du commerce des deux pays sont profondément engagés dans cette initiative. Par ailleurs, le Projet bénéficiera de la collaboration étroite et régionale du Secrétariat de la ZLECAF et de la CEMAC dont l'engagement pour accompagner cette initiative à l'atteinte des objectifs régionaux contenus dans l'agenda de l'UA, est marqué. Mieux, une collaboration sous-régionale encadrée par la CEMAC et la CEEAC est envisagée. Par ailleurs, le Projet va renforcer davantage et tirer profit des projets conjoints qui sont déjà menés sous la coordination de l'OIM, notamment sur les questions de traite et de trafic des personnes avec des acteurs transfrontaliers.

## C. Justification de la participation de la Banque

**18.** Ce projet tire son ancrage du contexte de fragilité des deux pays, entretenu et renforcé par le terrorisme et l'insécurité qui ont entraîné d'importants mouvements de populations à l'intérieur et vers les zones frontalières. Son élaboration fait suite aux recommandations de l'étude conjointe OIM-BAD sus-mentionnée, « *Engagement de la diaspora, migration induite par le climat et compétences en matière de mobilité : un focus sur l'Afrique* » menée en 2022, qui démontre suffisamment que l'engagement de la diaspora sur le Nexus-HDP, le transfert inclusif des connaissances et compétences, l'accès aux données de qualité sur la mobilité, la résilience des petites commerçantes transfrontalières, les migrants et les jeunes peuvent contribuer à stabiliser les Etats, à renforcer la coopération transnationale et l'intégration régionale et jeter les bases d'une mise en œuvre et d'une réalisation effective de la ZLECAF.

**19.** Le Projet est aussi une réponse aux préoccupations soulevées, en 2023, lors de la conférence sur la « Migration et le Commerce » qui a invité les principales parties prenantes à s'accorder sur les défis, les priorités et les partenariats dynamiques qui favorisent le bien-être des populations et la croissance économique. Le Projet a pour priorité majeure de contribuer à la construction de sociétés plus résilientes en permettant aux deux Etats d'unir leurs forces et de coopérer davantage pour lever toutes les contraintes aux frontières et de

---

<sup>4</sup> African Development Bank Group (AfDB) and International Organization for Migration (IOM) (2023). *Diaspora, Climate-Induced Migration and Skills Mobility: A focus on Africa. AfDB and IOM, Abidjan and Geneva.* <https://www.afdb.org/en/documents/diaspora-climate-induced-migration-and-skills-mobility-focus-africa>.

faciliter l'inclusion des populations et l'éradication des inégalités socio-économiques. L'approche du Projet en phase avec les ODD8 (travail décent et croissance économique), ODD9 (Industrie, innovation et infrastructures), 11- (économies durables), 12- Consommation et production responsables, permettra au Secteur privé de s'épanouir dans un cadre plus harmonisé, transparent et ouvert et soutenu particulièrement par des institutions fortes qui serviront de plateformes de vulgarisation de la ZLECAF, de facilitation de la mobilité, au service de l'économie des deux pays.

**20.** Comme déjà indiqué, la mise en place des réformes politiques en matière de mise en œuvre de la ZLECAF reste encore lente dans la sous-région. Il s'agira alors à travers ce Projet de soutenir le cadre politique afin de progresser rapidement vers la mise en œuvre d'une feuille de route qui facilite l'implémentation des instruments légaux d'outiller les acteurs à mieux répondre aux défis relatifs à la ZLECAF. Cette proposition aidera ainsi à optimiser l'atteinte des résultats des projets d'investissement en cours de mise en œuvre dans les deux pays en soutien à l'intégration régionale. L'appui permettra aussi d'identifier, d'une part, des domaines de renforcement pour la mise en œuvre de la ZLECAF dans la sous-région, afin de consolider les acquis pour une meilleure intégration des marchés et pour la facilitation des échanges en Afrique centrale, et d'autre part, de déterminer d'autres domaines supplémentaires qui pourraient aussi faire l'objet de futurs projets à financer par la Banque ou d'autres partenaires.

**21.** L'implication de la Banque dans le cadre de ce Projet, à travers le pilier III de la FAT, va permettre l'adoption d'une approche régionale réaliste et ambitieuse grâce à laquelle les problèmes transfrontaliers croissants liés à la mobilité humaine pourront être mieux gérés et offrira des opportunités économiques potentielles dans la sous-région. En plus, la conception du Projet qui s'inspire des résultats de l'enquête conjointe OIM-BAD mentionnée plus haut, pourra servir, en tant qu'analyse commune, de véritable catalyseur pour renforcer l'intégration régionale en Afrique centrale. Par ailleurs, il s'agira, pour la Banque, de soutenir le cadre politique de mise en œuvre de la ZLECAF entre les deux pays et dans la sous-région et d'outiller principalement les acteurs à mieux répondre aux défis liés à la mise en œuvre de la ZLECAF et de la mobilité des personnes et des biens entre les frontières. Cette perspective va renforcer l'impact des résultats des projets d'investissement et d'intégration régionale en cours de mise en œuvre au Cameroun et en RCA, notamment le projet de développement de la chaîne de valeur de la filière riz, le Projet d'appui au développement des filières agricoles, le projet d'appui à la modernisation du cadastre et au climat des affaires, à titre d'exemple.

## D. Coordination des partenaires de développement

**22.** Le programme indicatif opérationnel du DSIR (2019-2025) de l'Afrique centrale prévoyait, lors de l'approbation par les Conseils de la stratégie en 2019, des investissements dans trente (30) projets pour un montant total de 3185,6 milliards UC (4,4 milliards de dollars américains) sur sept années (2019-2025) réparti pour 2803 MUC au *Premier pilier* avec 16 opérations dont 4 études sectorielles (Transport & Énergie), et 382,6 Millions d'UC au *Second pilier* avec 14 opérations dont 2 études socioéconomiques. *Au 31 octobre 2023, la revue à mi-parcours de la mise en œuvre du DSIR-AC a mis en exergue une ambition partiellement réalisée et des résultats relativement modestes.* Ainsi, sur la période 2019-2023, la Banque a pu mobiliser 539,9 millions d'UC (711,48 millions USD) pour le financement de dix-huit projets, soit un taux d'approbation global de 60%. Ces financements comprennent 70,3 millions d'UC (13%) de cofinancements mobilisés principalement auprès de l'Union Européenne (UE), du NEPAD-IPPF, des fiduciaires et des Fonds climatiques. Ce niveau de co-financement atteint est en deçà du niveau prévu qui représentait 1178,10 MUC, soit 36,9% du montant initialement prévu (3185,6 MUC). Au 31

octobre 2023, le portefeuille actif des opérations régionales et/ou multinationales<sup>5</sup> de l'Afrique centrale comprenait 40 opérations (avec 58 instruments) pour un engagement total de 1.280,8 millions d'UC (MUC).

**23.** Malgré les défis engendrés par la pandémie de COVID-19, la Banque se situe dans la bonne voie vers l'atteinte des objectifs du DSIR. La plupart des indicateurs de la matrice de performance du CMR sont en voie d'être atteints. En outre, les domaines prioritaires sont bien alignés sur les stratégies des CER, les priorités institutionnelles de la Banque (Stratégie décennale, CSIR 2018-2025, et High-5) et les stratégies des Pays de la Région. Ainsi, les parties prenantes ont convenu que les deux piliers du DSIR devraient être maintenus pour « *soutenir la diversification économique et la transformation structurelle à travers l'amélioration du commerce intrarégional* », d'ici 2025. Dans cette perspective, la contribution de la Banque au financement de ce Projet ainsi que la participation de l'OIM dans la mobilisation des ressources et l'atteinte des objectifs constituent des éléments cruciaux de la mise en œuvre du DSIR d'une part, mais aussi et surtout, elle marque l'expression d'une approche collaborative certaine dans la prise en charge des défis de l'intégration régionale dans la sous-région. A ce propos, le Projet renforcera particulièrement les interventions des autres partenaires au développement comme la Banque Islamique de Développement avec le projet de développement de la chaîne de valeur de la filière riz, la FIDA avec le projet d'appui au développement des filières agricoles et le projet d'appui à la modernisation du cadastre et au climat des affaires qui poursuivent les objectifs de d'amélioration de la compétitivité des chaînes de valeurs, de création et de développement des emplois pour les jeunes, d'accroissement durable des revenus, de résilience des exploitations agricoles et familiales et de réduction de la pauvreté. Le Projet constituerait également un instrument d'approfondissement et d'élargissement de l'impact du projet « Remittances » mis en œuvre par l'OIM dans le cadre de la promotion des investissements de la diaspora dans le secteur privé au Cameroun.

## 2 DESCRIPTION DU PROJET

### A. Objectif de développement du projet

**24.** L'objectif de développement du projet est de contribuer au développement de la coopération transnationale et de l'intégration régionale, la réalisation de la ZLECAF le long des corridors régionaux de transport Douala - Kousséri (jusqu'à la frontière avec le Tchad) et Douala – Bangui ainsi que la sauvegarde de la stabilité et la résilience des communautés.

**25.** Le Projet poursuivra, à travers l'appui politique au développement des stratégies nationales de mise en œuvre de la Zone de Libre-Echange Continentale africaine (ZLECAF), le renforcement des capacités des gouvernements à la gestion des frontières, et l'engagement inclusif de la diaspora au renforcement de la résilience des migrants et des petits commerçants transfrontaliers.

### B. Théorie du changement

**26.** Dans un contexte où la mobilité des populations et l'intégration régionale sont des défis majeurs, la transformation durable des conditions de vie dans la sous-région passe par des actions coordonnées à plusieurs niveaux. En soutenant les gouvernements dans le renforcement de la composante mobilité de la ZLECAF, l'objectif est de faciliter la

---

<sup>5</sup> La RPPR couvre donc aussi bien les projets d'intégration régionale, financés principalement par le guichet RO du FAD, et les projets multinationaux qui couvre au minimum deux (2) pays.

circulation des biens et des personnes, condition essentielle pour un développement économique harmonieux. Ce processus se complète par l'appui à la formalisation des unités de production et de commercialisation pour les petites commerçantes transfrontalières et les personnes déplacées, créant ainsi des opportunités d'accès aux marchés régionaux. En parallèle, la mise en place de dispositifs financiers adaptés et l'accès à des compétences entrepreneuriales renforcent la résilience des migrants, des femmes, des jeunes et des petits commerçants. Ces groupes vulnérables peuvent ainsi améliorer leur gestion d'entreprise et accroître leur compétitivité. Le partage d'expériences des diasporas avec les communautés locales joue également un rôle crucial en favorisant la construction de la paix et une meilleure cohésion sociale, qui sont des prérequis pour un environnement stable et propice aux investissements privés. Ces actions contribueront non seulement à la consolidation de la paix, mais favoriseront également la création d'emplois pour les jeunes et faciliteront l'inclusion socio-économique des migrants dans les zones fragiles des différents corridors.

**27.** De plus, la collecte de données sur la mobilité et les échanges le long des corridors frontaliers permet une meilleure évaluation de l'intégration régionale et facilite l'identification des obstacles à la libre circulation. Ce suivi précis permettra de résoudre plus efficacement les goulets d'étranglement et de stimuler les échanges transfrontaliers. Enfin, ces actions interconnectées créent un cadre propice à une croissance inclusive, soutenant la transformation durable des conditions de vie des populations vulnérables et renforçant l'intégration régionale.

**28.** Les principales hypothèses pour que ces résultats se manifestent incluent i) la volonté politique des gouvernements à soutenir ces réformes et à renforcer la coopération régionale ; ii) l'engagement des acteurs privés et des diasporas dans les initiatives de développement est également, et iii) l'accès aux ressources par les populations locales, notamment les groupes vulnérables pour qu'elles puissent mettre en œuvre les compétences acquises, ce qui favorisera leur inclusion dans l'économie régionale.

## C. Composantes du projet

Le projet est structuré autour de trois (4) principales composantes.

**29. Composante 1 : Facilitation de la collecte et de la mobilisation des données au service de la mobilité sur les corridors et frontières (824 247UC)**

**30.** L'objectif de la Composante I est de faciliter la collecte des données sur la mobilité transfrontalière afin de pouvoir élaborer des politiques fondées sur des bases factuelles et de renforcer les capacités des autorités nationales, régionales et locales pour une mise en œuvre correcte et prospère de la ZLECAF.

**31.** Il s'agira, à travers cette composante, de soutenir les deux pays à disposer d'une plateforme à même de permettre une accélération de la mise en œuvre de la ZLECAF le long des frontières et corridors. Cet appui va renforcer, en outre, l'Observatoire des Pratiques Anormales dans le cadre de la mise en œuvre du mécanisme d'identification et d'élimination des barrières non tarifaires et facilitera le partage d'information et le suivi de l'avancement des réformes de la ZLECAF. Les activités sous cette composante vont produire les arguments techniques et stratégiques sur les bénéfices que peut tirer les deux pays dans la mise en œuvre de la ZLECAF, afin de rassurer les décideurs politiques et le secteur privé.

Les principales activités prévues dans cette composante se présentent comme suit :

### **32. Sous-composante 1.1 : Assistance technique pour la mobilisation des données au profit de l'écosystème et appui à la communication**

- Planifier et consulter les autorités nationales, régionales et locales sur la collecte, identifier les modalités de recherche et consolider les questionnaires de collecte à travers la DTM de l'OIM ;
- Mettre en œuvre le dispositif de collecte des données ;
- Organiser un atelier pour la présentation des données, l'analyse et l'identification des besoins en renforcement des capacités aux autorités concernées, au secteur privé et aux acteurs de la société civile ;
- Organiser des campagnes de communication et de sensibilisation : conception et production d'outils de visibilité et diffusion des messages pacifiques par le biais d'activités de communication et d'ateliers de présentation sur le Projet ;
- Lancer et Institutionnaliser la semaine de la ZLECAF au Cameroun et en RCA ; ;

### **33. Sous-composante 1.2 : Appui institutionnel et renforcement des capacités**

Les principales activités prévues dans cette sous-composante sont :

- Acquisition de matériels informatiques et de bureau pour les comités nationaux de la ZLECAF et de la facilitation des échanges ainsi que pour le Secrétariat Technique Permanent de la ZLECAF de la RCA ;
- Fourniture de matériels informatiques et de bureau aux comités nationaux de la ZLECAF et de la facilitation des échanges du Cameroun
- Appuyer l'organisation des réunions des comités nationaux ZLECAF ;
- Etude d'impact de la mise en œuvre de la ZLECAF et de l'AFE sur l'économie de la République Centrafricaine ;
- Organiser des ateliers de renforcement des capacités des autorités nationales, régionales et locales, des acteurs de la société civile et autres catégories sur la ZLECAF ;
- Organiser des ateliers de capitalisation pour recenser les bonnes pratiques enregistrées.

### **34. Sous-composante 1.3 : Appui à la coopération régionale et à la vulgarisation des bonnes pratiques**

Les principales activités prévues dans cette sous-composante sont :

- Réviser la stratégie nationale de la ZLECAF et son plan d'action selon les produits et les avantages comparatifs du Gouvernement du Cameroun ;
- Disséminer la stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAF adoptée en février 2023 par le gouvernement de la RCA auprès des acteurs institutionnels et opérateurs économiques ;
- Réaliser une étude sur les coûts et avantages de la prise en compte des migrants dans la mise en œuvre de la ZLECAF dans les deux pays ;
- Organiser des sessions d'échanges et de sensibilisation entre les diasporas des deux pays sur l'engagement de la diaspora et leurs contributions au Nexus HPD dans les deux Etats ;
- Organiser des sessions d'échanges avec les diasporas des deux pays sur les risques liés aux VBG, les abus et exploitation sexuel, VIH/SIDA, le trafic des femmes le long des corridors de transport Douala – Bangui, les risques climatiques pouvant affecter les échanges/déplacements.

### **35. Composante 2 : Soutien au développement économique et à l'inclusion financière (775 219UC)**

**36.** La seconde composante du projet porte sur le développement socio-économique des migrants, des petits commerçants, des communautés frontalières, et mettra l'accent sur l'autonomisation des femmes, des jeunes, des petits commerçants à travers des activités de renforcement de leurs capacités, d'amélioration de leurs conditions de vie et d'exercice des activités professionnelles durables et la facilitation de leur accès aux sources de financement.

**37.** La composante 2 assure une intégration systématique du genre dans l'élaboration du cadre institutionnel afin d'assurer une mise en œuvre inclusive de la ZLECAF. Ceci permettra à toutes les factions de la société, en particulier les femmes, de bénéficier équitablement des opportunités socio-économiques générées.

**38.** Par ailleurs, l'OIM mobilisera la diaspora camerounaise qui réside en RCA et la diaspora centrafricaine au Cameroun ainsi que les diasporas dans les pays développés pour mettre leur engagement et expertise au service de l'amélioration de la circulation des biens et des personnes le long des corridors.

Les principales activités prévues dans cette sous-composante sont :

**39. *Sous-composante 2.1 : Appui à l'identification des acteurs et à l'évaluation des besoins***

- Effectuer une « Analyse des flux de suivi migratoires et profil socio-économique des jeunes, des femmes et petits commerçants à la frontière (Garoua boulai, Kentzou et Ouli) » ;
- Définir un produit financier adapté et mettre en place un mécanisme de partenariat avec une institution financière (IF) de proximité ;
- Identifier et partager les informations sur les services locaux disponibles pour le référencement des besoins des populations vulnérables aux points ouverts dans les postes frontaliers de contrôle et d'appui.

**40. *Sous-composante 2.2 : Appui à la formalisation des entreprises individuelles, familiales, des petites commerçantes, des femmes et des jeunes***

- Former 500 jeunes bénéficiaires en entrepreneuriat suivant la méthodologie TRIE et GERME<sup>6</sup> ;
- Appuyer la création et la formalisation des entreprises des jeunes, des petites commerçantes transfrontalières ;
- Faciliter l'accès aux frontières, aux documents d'identification légales pour les petits commerçants, les migrants et autres catégories vulnérables ;
- Sensibiliser les femmes commerçantes sur les produits financiers disponibles et accessibles ;
- Renforcer les capacités des femmes, petites commerçantes transfrontalières et jeunes sur la gestion financière et l'utilisation des comptes bancaires ;
- Appuyer les activités génératrices de revenus des femmes commerçantes transfrontalières et des jeunes par l'octroi de crédits composés d'équipements et fonds de roulement aux bénéficiaires du projet à travers l'IF.

**41. *Composante 3 : Appui à la gouvernance et à la gestion durable des frontières (262 354UC)***

**42.** Cette troisième composante vise à améliorer les services de gestion des frontières, telles que, à terme, la disponibilité des infrastructures de stockage de marchandises pour les bénéficiaires ciblés ainsi que des plateformes de commercialisation, le renforcement

---

<sup>6</sup> TRIE : Trouver votre Idée d'Entreprise ; GERME : Gérer Mieux votre Entreprise

des capacités des organismes administratifs responsables de la gestion des frontières et la sensibilisation pour la lutte contre la criminalité transfrontalière au niveau des zones frontalières.

**43.** Ce volet contribuera à développer un fort plaidoyer pour le renforcement de la coopération transnationale et la promotion de synergies locales, régionales et nationales pour venir à bout des goulets d'étranglements naturels qui entravent un bon développement du commerce et des économies d'échelle, le bien-être et la prospérité des populations ainsi que l'intégration régionale

Les principales activités de cette composante sont :

**44. *Sous-composante 3.1 : Renforcement des structures d'appui***

- Organiser des visites d'échange entre autorités centrafricaines et camerounaises pour comprendre les difficultés qui entravent la mise en œuvre de la ZLECAF et discuter des possibilités de marchés communs et de jumelage entre leurs communes ;
- Etude sur la mise en œuvre d'un cadre formel de coopération entre les deux pays (intégrant l'organisation d'un atelier de validation et de plaidoyer et partage le draft 0 de l'accord de coopération) ;
- Mettre en place des comités communaux aux deux frontières entre le Cameroun et la RCA pour appuyer les comités de coordination nationaux à Bangui et à Yaoundé sur la ZLECAF.

**45. *Sous-composante 3.2 : Opérationnalisation des structures et appui à la mise en place des infrastructures***

- Mettre en place des comités communaux aux deux frontières entre le Cameroun et la RCA pour appuyer les comités de coordination nationaux à Bangui et à Yaoundé sur la ZLECAF ;
- Réaliser une étude pour la mise en place des infrastructures de stockage et de marchés transfrontaliers pour les femmes entrepreneures, les jeunes et les petits commerçants ;
- Organiser des réunions de coordination pour le suivi de la lutte contre la criminalité transfrontalière au niveau des zones frontalières avec le Bureau central national d'INTERPOL.

**46. *Composante 4 : Gestion du Projet (243 184 UC)***

**47.** La composante 4 porte sur la gestion et l'exécution du projet. L'objectif est d'assurer une gestion efficiente des ressources affectées dans le respect des procédures et du calendrier indicatif des activités prévues dans le cadre du projet. Ainsi, une Cellule de coordination et de gestion du projet sera mise en place au niveau de l'OIM Yaoundé. Cette Cellule sera chargée de coordonner les principales tâches nécessaires à la réalisation des différentes activités. Ces tâches sont les suivantes : i) la gestion administrative, comptable et financière ; ii) les acquisitions ; iii) le suivi-évaluation, et iv) la réalisation de l'audit de cette opération.

**48.** L'opération sera donc gérée sous la supervision des Ministères du Commerce des deux pays réunis au sein d'un Comité de pilotage. Ce comité de pilotage composé par deux représentants des ministères en charge du commerce des deux pays ainsi que des comités nationaux de facilitation du commerce, d'un représentant par bureau pays de l'OIM (Yaoundé et Bangui) et du Coordonnateur de l'Unité d'exécution du Projet, se réunira tous

les 6 mois et à chaque fois que de besoin, pour orienter et prendre les décisions pertinentes à même de faciliter l'atteinte des objectifs du Projet.

## **D. Coût du projet et modalités de financement**

**49.** Le coût total de l'opération, hors taxes et hors droits de douanes, est de deux millions deux cent cinquante-deux mille trois cent cinquante-quatre unités de compte (2 252 354UC), dont 252 354 UC représentant la contribution de l'OIM. Le tableau-1 ci-dessous présente les coûts estimés par composantes, tandis que les détails sont fournis à l'annexe 2-3.

## **E. Bénéficiaires de la zone cible et de la population du projet et autres intervenants**

**50.** Les bénéficiaires directs de l'appui sont les Ministères du commerce des deux pays, les Ministères des relations extérieures ; de la jeunesse ; de l'administration, de l'intégration régionale et de la décentralisation ; les Acteurs des postes frontières (Forces de défense et de sécurité (FDS), Douanes, Eaux et Forêts) ; le CAPMEA, le Guichet Unique de formalité des motos taxis ; les Chambres consulaires ; les Associations de diaspora ; les Associations des commerçants transfrontaliers ; les Populations migrantes (déplacés internes, Diasporas<sup>7</sup>) ; les Transporteurs corridors Douala – Bangui, Douala – Kousseri ; Parlementaires et communes ; les Institutions financières ; les Jeunes ; les Communautés d'accueil ; les élus nationaux, le Secteur privé et la Société civile y compris les associations et groupements féminins. Les populations des deux pays, en particulier, tous les usagers des corridors cibles ainsi que les voyageurs routiers transfrontaliers, bénéficieront, à terme, des résultats de cet appui à travers notamment les activités de développement du commerce et d'investissement, l'amélioration de l'accès aux avantages de la ZLECAF ainsi que l'accélération du processus de transformation structurelle de l'économie soutenue par l'industrialisation et la création d'emplois décents contribuant ainsi à remédier aux défis de la fragilité.

<sup>7</sup> Les membres des diasporas peuvent également être considérés comme des bénéficiaires. Leur rôle dans le partage d'expériences et dans la consolidation de la paix et de la coopération régionale aura un impact positif sur leur intégration dans leurs pays d'origine et sur leur contribution au développement économique.

**51.** En ce qui concerne les principaux processus participatifs, les activités retenues ont été identifiés sur la base des besoins exprimés par les deux gouvernements lors des réunions de concertation et d'évaluation tenues avec les parties prenantes. L'OIM Cameroun avec une contribution à hauteur de 252 354 UC, apportera sa riche expérience tirée dans d'autres projets en cours dans les régions de l'Extrême-Nord pour soutenir les coûts opérationnels, ceux liés au personnel et aux bureaux. Cet appui sera bénéfique pour ce Projet en accélérant le lancement des activités avec les partenaires de mise en œuvre identifiés, dotés d'une expertise approfondie sur la collecte de données DTM de l'OIM et du contexte local, compte non tenu de son expertise technique sur le *Community Based Planning* (CBP) dans les zones fragiles et frontalières, sur les solutions durables, la paix et la sécurité.

## **F. Expérience du Groupe de la Banque et leçons reflétées dans la conception**

**52.** La Banque a développé et mis en œuvre une panoplie de programmes et de projets

destinés au développement économico-financier, commercial et social en vue d'améliorer sensiblement les conditions de vie des populations des régions de l'Afrique. Toutes les expériences tirées de ces programmes et projets ainsi que les dynamiques entreprises aux plan communautaire et national ont contribué à renforcer les options stratégiques de la Banque dans l'orientation, la conception, la mise en œuvre de ses actions et l'atteinte de ses objectifs de développement.

**53.** Les connaissances acquises sont en effet renforcées par les expériences des autres partenaires au développement, notamment les Partenaires Techniques et financiers et autres organisations de la société civile (OSC) dans la mise en œuvre des Projets. Les exemples tirés de la mise en œuvre de « Remittances », du PARCB<sup>18</sup> et PARSEJF en RCA ainsi que du BI-BEST au Liberia ou Sierra Leone sont particulièrement illustratifs. Dans le domaine de la sensibilisation sur les violences basées sur le Genre, la Banque s'est appuyée sur l'expertise de l'association des femmes juristes pour mener à bien les activités y relatives. En termes de renforcement des capacités, la Banque a notamment financé la réhabilitation du Siège de l'Organisation des Femmes centrafricaines et assuré la formation des membres de la Fédération nationale des Eleveurs centrafricains pour les aider à une meilleure structuration de leur filière.

**54.** Ces initiatives ont été possibles grâce au dialogue permanent entretenu par la Banque via diverses plateformes avec les Pays Membres Régionaux en vue de partager des informations et des perspectives sur les problématiques et sur les meilleures options de résolutions des contraintes au développement des pays.

**55.** Même s'il est difficile d'évaluer les progrès dans la mise en œuvre des interventions de la Banque, il reste indéniable que des avancées majeures ont été réalisées positivement dans la région de l'Afrique centrale dans le reprofilage de l'économie, dans l'amélioration de l'environnement du commerce ainsi que dans l'amélioration des conditions de vie des populations et l'approfondissement de l'intégration régionale.

---

<sup>18</sup> Le PARCB1 a renforcé le pouvoir économique des femmes, notamment des groupements agricoles féminins en leur apportant des kits et intrants agricoles, des équipements de séchage et de conservation du poisson telles que des chambres froides. Au niveau de renforcement des capacités, la Banque a financé la réhabilitation et l'extension du Lycée professionnel féminin de Bangui, et apporté son appui aux structures engagées dans la promotion de la femme

### **3 FAISABILITÉ DU PROJET**

#### **A. Analyse financière et économique**

**56.** Etant donné que le Projet est une opération d'appui institutionnel de renforcement des capacités, l'analyse économique et financière ne s'applique pas en tant que tel. Toutefois, il convient de souligner que le projet aura des retombées économiques et financières significatives pour les deux pays, les entreprises et petites unités industrielles et les populations. En effet, les usagers des différents corridors routiers bénéficieront d'innombrables avantages en termes de rapidité et de fluidité des échanges au regard de la baisse des couts et frais anormaux perçus le long des corridors. Le transport des marchandises et des personnes sera beaucoup plus performant et les marchandises seront acheminées d'un point à un autre dans les meilleures conditions possibles. Ce qui impactera davantage au renforcement du pouvoir d'achat des ménages, à la qualité de la consommation et l'optimisation de la production des acteurs économiques qui auront un accès plus large au marché dans les deux pays. Le secteur privé aura largement la

possibilité de développer des économies d'échelle par plus grande ouverture offerte par la simplification des procédures de transit, de contrôle aux frontières et de préservation des produits et bien en transit aux frontières. La capacité de mobilisation des ressources financières et fiscales par les Etats en sera plus que soutenue grâce aux efforts de formalisation et d'appui de la majorité des acteurs de l'écosystème des deux corridors.

#### ***Effets positifs supplémentaires***

**57.** L'appui de la banque permettra de bâtir des institutions inclusives, efficaces et responsables, renforcera la disponibilité et la qualité des données pour opérer des réformes, attirer des investissements supplémentaires et réduire les risques, et apportera une plus grande progression de la coopération et de l'intégration régionales dans le cadre de la ZLECAF entre le Cameroun et la RCA. La contribution permettra également d'attirer plus effectivement les investissements privés et développera les capacités du secteur privé national et régional ainsi que les écosystèmes entrepreneuriaux à travers la mise en place des chaînes de valeurs agricoles au niveau frontalier et la mise en réseau des petits commerçants de produits non agricoles. Elle accroîtra l'accès au financement pour soutenir le développement des entreprises de petits commerçants au niveau communautaire, en utilisant des mécanismes de financement innovants et en menant des initiatives ciblées de renforcement des capacités qui tirent parti des approches physiques et hybrides. Par le soutien aux plateformes de dialogue public-privé via la Diaspora et la promotion de la facilitation des investissements, l'appui va aider à la mise en place d'un meilleur cadre de développement des activités commerciales qui amplifiera les avantages de la migration légale et favorisera les chaînes de valeur régionales ainsi que le petit commerce transfrontalier des biens agricoles et non agricoles entre le Cameroun et la RCA d'une part, et dans la sous-région, d'autre part.

## **B. Sauvegardes environnementales et sociales**

### ***Environnemental***

**58.** Le Projet est éligible à l'évaluation environnementale et sociale, conformément à la législation nationale et aux exigences de la banque. Cependant, il s'agit ici, en effet, d'une assistance technique qui ne financera qu'une seule étude de faisabilité relative à l'identification des besoins en infrastructures de stockage et de marchés transfrontaliers pour les femmes entrepreneures, les jeunes et les petits commerçants. La construction de ces infrastructures dont la nature et l'étendue seront identifiées à l'issue de l'étude, sera prise en charge par un projet futur. Le Projet ne générera donc pas de risques environnementaux et sociaux. En conséquence, il est classé à la catégorie 3.

### ***Réinstallation involontaire***

**59.** Aucune réinstallation n'est prévue.

### ***Changement climatique et croissance verte***

**60.** Les activités de ce projet d'appui sont peu vulnérables au changement climatique, et auront une contribution négligeable à l'émission de gaz à effet de serre (GES). Par conséquent, il est classé en catégorie 3, suivant l'opinion d'expert sur la base du système des sauvegardes climatique de la Banque (SSC).

**61.** Cependant, vu la vulnérabilité climatique de la République centrafricaine, le projet

tiendra compte des facteurs de vulnérabilité climatique croissant dans la zone et contribuant aux déplacements notamment les risques d'inondations, des fortes chaleurs, des pénuries d'eaux affectant l'agriculture et d'autres secteurs productifs et activités des populations. En effet, la République centrafricaine est le 2ème pays le plus vulnérable au monde selon l'Index ND-GAIN 2023, avec un grand besoin d'action pour améliorer la résilience. Le présent projet d'assistance technique permettra d'améliorer la gestion durable des ressources naturelles, d'identifier les activités et opportunités socio-économiques permettant d'améliorer les conditions de vie des réfugiés et personnes déplacées en tenant compte de leurs vulnérabilité climatique et d'améliorer l'accès aux ressources financières, améliorant ainsi la résilience climatique des communautés. Aussi le projet a été évalué conforme et aligné à l'Accord de Paris selon la méthodologie conjointe des Banques multilatérales de développement pour le financement direct (voir annexe). Par ailleurs, le projet est aligné à la contribution déterminée au niveau national (CDN) de la RCA sur le changement climatique et au cadre stratégique 2021 – 2030 de la Banque pour le changement climatique et la croissance verte, ainsi que son plan d'action 2021 - 2025. Vue que la contribution effective du Cameroun et de la RCA à la Zone de libre-échange dépendra des capacités d'offres et des échanges entre les deux pays, corrélativement à leurs avantages comparatifs respectifs, le projet a intégré le renforcement des capacités institutionnelles des structures d'appui sur les différents corridors afin de relever le défi de l'adaptation. Cette perspective permettra d'intégrer les actions climatiques dans les moyens de productions, y compris dans le domaine du transport afin de réduire le coût des opérations des échanges commerciaux et les pertes liées aux chocs climatiques. Ainsi, le Projet mènera des activités de sensibilisation sur la nécessité de prendre en considération la dimension climatique dans les schémas de production et de conservation des biens et services afin de doter l'écosystème de modes de productions et d'échanges commerciaux durables entre les deux pays d'une part, et ceux de la sous-région et autres membres de l'Accord ZLECAF, d'autre part. Cela permettra également de renforcer l'alignement des politiques commerciales dans les deux pays en matière de résilience et d'atténuation climatique. Les activités du projet sont alignées sur les critères d'un projet de type 1 pour le financement de l'adaptation au changement climatique.

## C. Autres priorités transversales

### *Réduction de la pauvreté, inclusion et création d'emplois*

**62.** L'impact de la pauvreté au Cameroun et en RCA sont à des niveaux considérables, particulièrement à la frontière entre les deux pays. La situation politico-sécuritaire fragile et la vulnérabilité des économies respectives vis-à-vis des chocs exogènes ainsi que l'exposition élevée aux risques climato-environnementaux, placent les populations, de façon générale, dans une situation de précarité absolue. Aujourd'hui, il est primordial que les deux pays doivent travailler à maintenir une croissance nettement plus élevée et plus inclusive pour avoir un impact significatif en termes de réduction de la pauvreté dans les années à venir. Cela ne sera possible que si les deux Etats coopèrent et engagent des réformes de grande ampleur qui permettront de réaliser de nouveaux investissements dans des secteurs susceptibles de favoriser la transformation structurelle, notamment les corridors, et de stimuler la création d'emplois, d'améliorer l'accès aux infrastructures pour renforcer la résilience des populations vulnérables. L'appui de la Banque à travers ce Projet va donc concourir à réduire les facteurs de fragilité et à renforcer les sources de résilience sur les corridors et les frontières entre les deux pays. Il renforcera, par ailleurs, la sécurité des investissements ainsi que la protection sociale.

### ***Opportunités pour renforcer la résilience***

**63.** Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la mise en œuvre de la ZLECAF en Afrique centrale fait face à des défis majeurs, notamment l'harmonisation des concessions tarifaires, l'élaboration des règles d'origine et la mise en place de mécanismes de règlement des différends. Par ailleurs, les disparités économiques, les déficits d'infrastructures et les instabilités politiques ralentissent le commerce transfrontalier, exacerbant ainsi les fragilités au sein des communautés vulnérables, en particulier le long des corridors Douala-Bangui et Douala-Kousséri. En réponse, les gouvernements camerounais et centrafricain ont initié, à travers le Projet de mobilisation de la diaspora pour une ZLECAF, une stratégie visant à favoriser le commerce transfrontalier et renforcer la résilience des zones en fragilité. Cependant, ce projet se situe sur des corridors confrontés à un certain nombre de fragilités, qui se résument en quatre principaux facteurs : (i) politico-institutionnels, incluant la discordance des politiques régionales, qui entravent la fluidité des échanges et un engagement limité de la diaspora ; (ii) les enjeux socio-économiques, où les inégalités régionales et la pauvreté poussent les jeunes à migrer, couplées à un secteur privé moins dynamique ; (iii) des défis sécuritaires liés aux conflits internes, aux groupes armés et à la criminalité urbaine ; (iv) des infrastructures défaillantes et inadaptées, caractérisées par une réelle insuffisance de voies de communication et d'infrastructures socioéconomiques.

**64.** Afin de surmonter ces défis, les corridors Douala-Bangui et Douala-Kousséri bénéficient d'atouts sur les plans sécuritaire, stratégique, économique et socio-politique, qui constituent des leviers essentiels de la résilience. Le présent Projet est conforme à la proposition pré-sélectionnée par le Comité d'évaluation des propositions du Pilier 3 de la FAT. De plus, le Projet est en phase avec la stratégie pour remédier à la Fragilité et la résilience en Afrique (2022-2026). En mobilisant la diaspora comme levier crucial pour la mise en œuvre effective de la ZLECAF en Afrique centrale, le projet stimulera le commerce transfrontalier entre le Cameroun, la République centrafricaine et le Tchad, et renforcera la résilience des zones fragiles, le commerce transfrontalier et l'intégration régionale. Grâce à leurs investissements et à leurs réseaux, la diaspora des deux pays jouera un rôle clé dans la consolidation de la paix et le renforcement des capacités du secteur privé. De plus, le projet favorisera l'inclusion socio-économique des migrants, des petits commerçants et des communautés frontalières, en mettant particulièrement l'accent sur les femmes et les jeunes, en facilitant leur accès aux sources de financement et au renforcement de leurs compétences. Le projet contribuera également au renforcement des capacités des administrations responsables de la gestion des frontières et la sensibilisation à la lutte contre la criminalité transfrontalière dans les zones frontalières. En outre, vu l'insécurité croissante sur le corridor Douala-Kousséri provoquée par Boko Haram et d'autres conflits, il est recommandé de réaliser une évaluation des menaces sécuritaires et une analyse de la sensibilité aux conflits sur les deux corridors afin d'identifier les menaces potentielles et de mettre en place des mesures préventives pour y répondre avant qu'elles ne se concrétisent.

### ***Promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes***

**65.** Les initiatives économiques et commerciales des femmes sont de moindre taille le long des corridors entre les deux pays. Elles s'exercent généralement dans le secteur informel et dans les maillons inférieurs des chaînes de valeur pour la plupart. De plus, les femmes sont en moyenne moins instruites et ont moins accès à la formation technique et professionnelle nécessaire pour mieux s'insérer dans des secteurs et segments de marché à prédominance masculine. Cette situation explique la faible participation des femmes aux

échanges commerciaux dans la CEMAC. Pour changer effectivement la trajectoire et permettre une plus grande participation et une meilleure inclusion des femmes, des jeunes et des petites commerçantes au commerce intégral prôné par la ZLECAF, les deux pays devraient mettre en œuvre des interventions spécifiques indispensables au développement des compétences des acteurs cibles afin de réduire foncièrement l'écart entre les sexes dans les différents secteurs économiques.

**66.** La libre circulation entre les différentes communautés régionales offerte par la ZLECAF est une opportunité réelle de renforcer le réseau de femmes et de leur offrir davantage d'opportunités en lien avec le commerce. Par ailleurs, l'appui à la formalisation pourra aider à réduire les coûts et à augmenter les capacités des femmes et des petites commerçantes dans le cadre du commerce et apportera une croissance plus inclusive et plus durable dans la sous-région. De plus, l'accès à l'information et la création d'un espace permettant aux femmes actives dans le secteur du commerce à s'organiser, à structurer un plaidoyer et d'accès aux réseaux formels est fondamental pour une meilleure prise en compte de leurs priorités et préoccupations dans le cadre de la ZLECAF. Les espaces régionaux tels que la CEMAC et les initiatives de la Banque pour atteindre l'objectif de 50 millions de femmes africaines, offrent une opportunité supplémentaire pour la mise en réseau, l'accès au marché et la mobilisation des acteurs clés au niveau continental. Par ailleurs, la production d'évidences et données désagrégées par sexe qui sont fiables, telles que proposées par le DTM de l'OIM, est nécessaire pour informer sur les protocoles au niveau continental.

**67.** Le Projet est classé dans la catégorie II selon le système de marqueurs genre de la Banque, avec pour résultat escompté, un accès accru des femmes aux opportunités économiques et sociales qui découlent de l'opérationnalisation de la ZLECAF. Les considérations d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes ont été intégrées dans la structuration du Projet, notamment à travers plusieurs activités relatives à (i) la sensibilisation des femmes et des petites commerçantes sur les produits financiers disponibles et accessibles pour leurs bourses, au (ii) renforcement des capacités des femmes, petites commerçantes transfrontalières et jeunes sur la gestion financière et l'utilisation des comptes bancaires, (iii) à la formalisation des acteurs avec, par exemple, la création des comptes dans les microfinances de proximités ou les banques afin de faciliter le commerce des femmes commerçantes transfrontalières, (iv) aux campagnes de sensibilisation et d'information sur la ZLECAF et ses opportunités pour le commerce des femmes, entre autres.

## **4. MISE EN OEUVRE**

### **A. Arrangements institutionnels et de mise en œuvre**

**68.** L'organe d'exécution du Projet est l'OIM Yaoundé, appuyé en cela par l'OIM Bangui. Le Projet sera sous la responsabilité d'un coordinateur de projet, assisté par un Responsable de Passation des Marchés (RPM), un Responsable Administratif et Financier (RAF) ainsi qu'un responsable de Suivi-Evaluation qui seront recrutés par l'OIM-Yaoundé sur la base de leurs qualifications et de leurs expériences dans la gestion de projets similaires et sous le contrôle et l'approbation de la Banque. Afin de tenir compte des aspects liés au renforcement des capacités d'équipe du Projet, des formations spécifiques sur les aspects d'acquisition, de gestion financière et de décaissement sont prévues pour les membres de l'équipe du Projet et autres intervenants impliqués dans la mise en œuvre du Projet.

## B. Approvisionnement

**69. Système de passation des marchés applicables :** Toutes les acquisitions de biens (y compris les services autres que ceux de consultants), de travaux et de services de consultants financées par la Banque dans le cadre du projet se feront conformément à la « Politique de mise en œuvre pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de Développement » en date d'octobre 2015 et entrée en vigueur le 1er janvier 2016. En application de cette politique, l'Emprunteur et la Banque conviennent d'utiliser l'OIM comme agence d'exécution pour la mise en œuvre des activités du projet conformément à ses procédures de passation des marchés sur la base de l'accord sur les principes fiduciaires signé avec cette institution le 11 septembre 2018.

**70. Responsabilité de la passation des Marchés :** Conformément à l'Accord sur les principes fiduciaires (APF) entre la Banque Africaine de Développement, le Fonds Africain de Développement et l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) signé le 11 septembre 2018, les responsabilités liées à la passation des marchés seront confiées à cette agence. L'OIM sera l'agence d'exécution du Projet et dispose en son sein de l'expertise nécessaire pour mener les activités de passation des marchés. A cet effet, l'OIM s'engage à ce que les opérations de passation des marchés soient conduites dans un souci d'économie, d'efficacité et d'obtention de rapport qualité/prix optimal (dans le cadre d'une assurance fiduciaire satisfaisante, un cadre de responsabilisation et de contrôle solides).

**71. Capacité de l'OIM :** La capacité de l'OIM à mettre en œuvre les activités de passation des marchés pour des contrats des services des consultants et des biens de valeur moyenne a été démontrée dans leur intervention au Cameroun et en RCA. Etant donné que l'expert en passation des marchés qui doit être recruté n'est pas encore connu, l'OIM soumettra à la Banque pour avis le CV de cet expert avant son recrutement au sein de la Cellule d'exécution du Projet.

**72. Evaluation des risques et des capacités en matière d'acquisitions (ERCA) :** La Banque a évalué : (i) les risques aux niveaux national, sectoriel et du projet ; et (ii) les capacités de l'agence d'exécution. Les résultats de ces évaluations ont conclu à un niveau de risque « Substancial » (pour des raisons sécuritaires) pour la passation des marchés et ont permis de déterminer sous réserve de l'application de mesures d'atténuation proposées au tableau B5.b des AT, l'ensemble des acquisitions à conclure en utilisant le système de l'OIM.

## D. Gestion financière, décaissement et vérification

**73. Arrangement en matière de Gestion financière :** L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), à travers ses agences de Yaoundé, est l'agence d'exécution, chargée de la mise en œuvre du Projet d'appui à la Mise en œuvre de la ZLECAF au profit du Commerce Transfrontalier et la Résilience des zones en Fragilités au Cameroun et en RCA, (PAMOZ-CTR). A ce titre, la responsabilité fiduciaire du projet lui incombe. Pour les questions fiduciaires, la Banque a signé un Accord sur les Principes Fiduciaires (APF) avec l'OIM, le 11 septembre 2018. En vertu de cet APF, l'OIM de Yaoundé aura la responsabilité de la mise en œuvre de toutes les activités relatives à la gestion financière, notamment la gestion budgétaire, la comptabilité, la gestion de la trésorerie, le contrôle interne, la préparation des rapports intérimaires et annuels ainsi que les audits externes. Les règles et procédures applicables seront celles de l'IOM réputées adéquates pour la gestion de projet.

**74. Rapports intermédiaires et annuels :** Conformément à l'APF en vigueur, l'OIM Yaoundé sera tenu de préparer, sur une base semestrielle, des rapports financiers intérimaires non audités suffisants pour refléter les dépenses relatives au financement du Projet. Le premier rapport financier intermédiaire sera fourni à la Banque au plus tard soixante (60) jours après la fin des six (6) premiers mois à compter de la date de réception du premier décaissement des fonds du Projet. Par la suite, chaque rapport financier intermédiaire non audité couvrant six (6) mois, sera également fourni à la Banque dans les soixante (60) jours suivant la fin de chaque période subséquente. L'OIM fournira à la Banque des états financiers annuels au 31 décembre de chaque année, au plus tard le 30 juin de l'année suivante. Les états financiers annuels devront être certifiés par l'Agent Financier de l'OIM, autorisé par elle à certifier l'utilisation des fonds du Projet transférés de la Banque au nom du gouvernement du Cameroun. Après l'achèvement et la clôture financière du Projet, l'OIM fournira à la Banque des états financiers finaux certifiés par l'Agent Financier autorisé par l'OIM à certifier l'utilisation des fonds du Projet transférés de la Banque à l'OIM au nom des gouvernements du Cameroun et de la RCA pendant la durée de l'Accord, au plus tard six (06) mois après l'expiration de l'Accord de don.

**75. Décaissement :** Les décaissements en faveur de l'OIM Yaoundé seront effectués conformément aux règles et procédures établies par la Banque, telles que décrites dans le manuel des décaissements en vigueur. Le premier décaissement interviendra une fois que l'OIM de Yaoundé aura satisfait aux conditions stipulées dans l'Accord de don et conformément aux tranches convenues.

**76.** La première tranche, représentant 50 % de la valeur totale du financement du Projet, sera versée sur la base d'un programme de travail approuvé pour une période d'un an. Les ressources restantes seront débloquées selon les plans de travail annuels suivants, jusqu'à l'achèvement du Projet. Il est important de noter que les décaissements des tranches ultérieures ne pourront être réalisés que si l'avance précédente a été justifiée à hauteur d'au moins 50 %, et que les autres avances antérieures doivent être justifiées à 100 %. Les fonds seront versés sur un compte dont les références seront communiquées au Fonds, conformément aux dispositions de l'APF. Lors du lancement du Projet, les agents de l'OIM recevront une formation sur les règles et procédures de décaissement pertinentes, afin de garantir une gestion efficace des retraits et de la justification des fonds.

**77. Dispositions en matière d'audit :** Conformément à l'Accord signé et sur la base de l'APF, l'OIM est tenue de soumettre les rapports d'audit annuels de la CEP pour la période durant laquelle les fonds du Projet ont été dépensés. Aucun audit spécifique du Projet n'est requis. L'OIM mettra à la disposition de la Banque une copie de ses états financiers annuels audités et le rapport de ses auditeurs externes sur ses états financiers concernant toute année ou période comptable pendant laquelle l'OIM utilise les fonds du Projet, dans les 30 (trente) jours suivant la présentation de ces états financiers par ses auditeurs indépendants à son organe directeur et dans les six (06) mois suivant l'expiration de l'Accord de don. Le financement du Projet sera soumis exclusivement aux procédures d'audit interne et externe prévues dans les Règlements financiers, Politiques et Procédures, Règles et Directives de l'OIM.

## E. Suivi et évaluation

**78.** Les Bureaux nationaux de la Banque au Cameroun (COCM) et en RCA ainsi que les départements concernés assureront un suivi rapproché du déroulement des prestations et des résultats intermédiaires. La durée de l'opération étant de 24 mois maximum, le calendrier prévisionnel d'exécution des activités est présenté au tableau 7 ci-après. Pour le suivi-évaluation, un rapport trimestriel d'activités sera préparé par l'Unité d'exécution du

Projet et transmis à la Banque. Par ailleurs, au moins deux (2) missions de supervision de l'opération seront réalisées annuellement par la Banque.

**79.** Les activités de suivi-évaluation seront prises en charge par l'OIM. A cet effet, la mission de l'OIM mettra à disposition un spécialiste en suivi évaluation pour assurer cette responsabilité et suivre au quotidien le déploiement du Projet dans les deux pays. Le responsable en S&E jouera le rôle de surveillance, de facilitation et d'orientation et représentera, d'une certaine manière, le Comité de pilotage du Projet au sein de l'UGP. Il participera à la prise de décision et au pilotage dudit Projet par l'utilisation d'informations factuelles collectées<sup>9</sup> au cours de la mise en œuvre. Il sera appuyé, au besoin, par l'unité S&E de la mission OIM constituée de plusieurs autres cadres en charge du Monitoring Evaluation Accountability and Learning (MEAL). Le manuel de suivi et évaluation de l'OIM pourra être mis en œuvre dans le respect des lignes directrices en matière de suivi-évaluation de la Banque. Dans cette perspective, l'UGP adoptera une approche systématique et intégrée qui va inclure :

- Établissement de cadres de suivi des indicateurs de performance clés pour mesurer les progrès et l'impact du projet à différents stades ;
- Utilisation de technologies de l'information : emploi de systèmes de gestion de données et de logiciels de suivi pour collecter, analyser et rapporter les données continuellement ;

---

<sup>9</sup> L'UGP utilisera des enquêtes de terrain pour recueillir des informations directement auprès des bénéficiaires et des parties prenantes. Ces enquêtes peuvent prendre la forme de questionnaires, d'entretiens individuels, de groupes de discussion ou d'observations directes. De plus, des données secondaires seront collectées à partir de sources existantes telles que les rapports de la BAD et des autres partenaires, les bases de données nationales et les études antérieures afin de compléter et de trianguler les informations obtenues sur le terrain. Les systèmes de gestion de données et de suivi permettront également de collecter des données en temps réel, facilitant ainsi l'analyse continue et l'ajustement du projet en fonction des résultats obtenus.

- Renforcement continu des capacités de l'UGP, pour s'assurer que le personnel est bien formé aux méthodes de collecte de données, de suivi et d'évaluation pour garantir l'efficacité et l'exactitude des données recueillies ;
- Descentes périodiques de suivi de la mise en œuvre des activités ;
- Préparation des évaluations internes du Projet pour vérifier la conformité et l'atteinte des objectifs ;

Participation des parties prenantes et impliquer activement les parties prenantes à chaque étape du processus de suivi-évaluation pour assurer la transparence et l'acceptation des résultats. Cette approche holistique permettra d'optimiser l'efficacité du projet et garantir que les objectifs sont atteints de manière transparente et responsable.

**Tableau 7 : Calendrier prévisionnel d'exécution de l'opération**

ACTIVITES	2025				2026				2027			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Lancement des activités												
Recrutement de consultants												
Réalisation des études												
Formations												
Audits												

## **F. Gouvernance**

**80.** L'exécution du Projet se fera à partir d'une structure de gouvernance rigoureuse dont l'objectif premier est d'assurer un meilleur suivi et un respect des règles et procédures en matière de gestion financière et fiduciaire retenues. Le risque lié à la passation des marchés sera atténué par le contrôle à priori et à posteriori dépendant du montant, exercé par la Banque sur le processus d'acquisition sur les dossiers d'appel d'offres, les propositions d'attribution, les marchés et contrats ainsi que par les supervisons et les audits des acquisitions du Projet. Pour ce qui concerne la gouvernance financière du Projet, la CEP tiendra des comptes détaillés pour le Projet, ce qui permettra d'identifier les dépenses par composante, et par catégorie de dépense.

## **G. Durabilité**

**81.** La soutenabilité des effets du Projet est assurée par l'engagement et la volonté politique affichés par les autorités politiques des deux pays dans l'appropriation des objectifs du projet au regard de leur engagement respectif dans la ZLECAF. Le Projet s'inscrit dans le cadre global des orientations et priorités communes définies dans les stratégies nationales des deux pays. Les deux Etats mettent en œuvre des politiques de renforcement des capacités du secteur privé et d'amélioration du cadre des affaires pour intégrer davantage leurs marchés nationaux aux efforts d'intégration économique et commerciale au niveau continental par la promotion des échanges internationaux. Le Projet permettra également plus concrètement l'intégration régionale dans la région centre et développera les capacités d'accès aux services de base ainsi qu'aux échanges régionaux, voire même internationaux, et apportera une plus grande qualité de vie le long des corridors et des frontières pour les petites et moyennes entreprises, les femmes et les jeunes.

## **H. Gestion des risques**

**82.** Le risque global est modéré.

**83.** De façon succincte, les principaux risques susceptibles de menacer la bonne exécution du Projet sont : i) l'instabilité politique et la violence. Ces deux facteurs pourraient avoir des effets négatifs sur la mobilisation de l'écosystème, la mise en œuvre effective des activités et l'appropriation du Projet au niveau local. La probabilité d'exposition aux risques identifiés est moyenne mais l'impact du risque serait cependant dommageable pour le Projet et les bénéficiaires.

**84.** En conséquence, la Cellule d'exécution procèdera, en permanence, à une évaluation systématique de l'évolution de ces facteurs afin de prendre, au besoin, les mesures de mitigation idoines à même de préserver les intérêts du Projet et des bénéficiaires, en cas d'occurrence. La Cellule travaillera également en rapport avec le Comité de pilotage, dans le renforcement du plaidoyer, de la sensibilisation et de la communication pour réduire au maximum le risque lié au manque ou à l'insuffisance de l'engagement et de la participation des acteurs potentiels de l'écosystème, même si une telle probabilité est faible et l'impact aussi léger.

**85.** Le tableau 8 porté en annexe donne un état détaillé des risques ainsi que les mesures d'atténuation

## I. Renforcement des connaissances

**86.** Le Projet proposé assurera le développement et le transfert des connaissances en veillant à ce que les bénéficiaires et ceux impliqués dans la mise en œuvre de la ZLECAF soient impliqués dans le développement des études, à ce que les livrables soient élaborés d'une manière participative, et à ce que les programmes de formation soient dispensés aux parties prenantes comme stipulé dans le plan d'action du Projet.

## 4 INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ

### A. Instrument juridique

**87.** L'instrument juridique de financement retenu sera un Accord tripartite entre la Banque africaine de développement et le Fonds africain de développement (collectivement dénommés le « Fonds ») d'une part, la République du Cameroun d'autre part, et l'Organisation Internationale des Migrations (OIM) de troisième part.

### B. Conditions associées à l'intervention du Fonds

**88. Conditions préalables à l'entrée en vigueur du Don :** L'entrée en vigueur de l'Accord tripartite est subordonnée à la signature par le Fonds et l'OIM de l'Accord bipartite.

**89. Conditions préalables au décaissement de la première tranche du Don :** Outre l'entrée en vigueur de l'Accord tripartite, le décaissement de la première tranche du Don est subordonné à l'entrée en vigueur de l'Accord conformément et à la présentation au Fonds par l'OIM des éléments de preuve, jugés satisfaisants par le Fonds quant à la forme et au fond, que la condition ci-après a été remplie :

- la mise en place de la Cellule d'exécution du Projet ;
- la présentation du Plan de travail et du budget annuel (PTBA) de l'année 1 validé par le Fonds.

### C. Conformité aux politiques de la Banque

- Ce projet est conforme à toutes les politiques applicables de la Banque.
- Il existe des exceptions aux politiques de la Banque.

#### ***Mécanisme de recours indépendant du Groupe de la Banque africaine de développement***

**90.** Les communautés et les individus qui estiment être lésés par un projet soutenu par le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) peuvent déposer des plaintes auprès des mécanismes de règlement des griefs existants au niveau du projet ou du Mécanisme indépendant de recours (MIR) de la BAD. Le MIR veille à ce que les communautés et les individus touchés par le projet puissent soumettre leur plainte au Mécanisme de recours indépendant de la BAD, qui détermine si un préjudice s'est produit ou pourrait survenir en raison du non-respect de ses politiques et procédures par la BAD. Pour soumettre une plainte ou demander de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec : [IRM@afdb.org](mailto:IRM@afdb.org) ou visitez le site Web du MIR [www.irm.afdb.org](http://www.irm.afdb.org). Les plaintes peuvent être déposées à tout moment après que les préoccupations ont été portées

directement à l'attention de la BAD, et la direction de la Banque a eu la possibilité de répondre avant de contacter le MIR.

## **5 RECOMMANDATION**

**91.** La direction recommande que le Vice-Président/RDVP, conformément aux Directives présidentielles pertinentes (section 2.97 du Guide opérationnel de la mise en œuvre de la stratégie pour remédier à la fragilité et renforcer la résilience), approuve l'octroi d'un don de deux millions d'unités de compte (2 000 000 UC) sur les ressources du Pilier III de la FAT à l'Organisation Internationale des Migrations (OIM) pour la mise en œuvre du Projet, aux fins et sous réserve des conditions stipulées dans le présent rapport.

## 8 CADRE DE RÉSULTATS

CADRE DE RÉSULTATS					
A INFORMATIONS SUR LE PROJET					
INTITULÉ ET CODE SAP DU PROJET : Projet d'appui à la mise en œuvre de la ZLECAF au profit du commerce transfrontalier et la résilience au Cameroun et en RCA - P-Z1-K00-169			PAYS/RÉGION : Cameroun-RCA		
OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DU PROJET : Contribuer à la coopération transnationale, à l'intégration régionale par la ZLECAF, au renforcement de la résilience des migrants et des petits commerçants transfrontaliers et des capacités des gouvernements à la gestion des frontières, et à l'engagement inclusif de la diaspora et la résilience des communautés					
INDICATEUR(S) D'ALIGNEMENT : Commerce intra-africain en proportion du commerce total de marchandises (%) ; Indice des États fragiles (0 = faible ; 100 = élevé)					
B MATRICE DES RÉSULTATS					
CHAÎNE DE RÉSULTATS ET DESCRIPTION DES INDICATEURS	INDICATEUR DU CMR/DE L'ADOA	UNITÉ DE MESURE	RÉFÉRENCE (2024)	CIBLE À L'ACHÈVEMENT (2027)	MOYENS DE VÉRIFICATION
<b>ÉNONCÉ D'EFFET 1 : Amélioration de la planification des politiques et du commerce transfrontaliers</b>					
INDICATEUR D'EFFET 1.1 : <i>Nombre d'actions de régulation/réglementation fondées sur les données collectées</i>	<input type="checkbox"/>	Nombre	0	2	<i>Rapports d'analyse des données et décisions politiques fondées sur les données</i>
INDICATEUR D'EFFET 1.2: <i>Nombre de réformes intégrant la mobilité transfrontalière</i>	<input type="checkbox"/>	Nombre	0	1	<i>Rapports gouvernementaux et décisions politiques</i>
INDICATEUR D'EFFET 1.3 : <i>% de réduction des pratiques informelles entravant le commerce transfrontalier</i>	<input type="checkbox"/>	%	0	20%	<i>Rapports de suivi des pratiques anormales et décisions administratives</i>
<b>ÉNONCÉ D'EFFET 2 : Augmentation de la résilience économique et climatique des migrants, femmes et petits commerçants</b>					

INDICATEUR D'EFFET 1.2: <i>Nombre de bénéficiaires (migrants, femmes et petits commerçants) ayant accru leurs revenus grâce aux appuis et aux formations 50% de jeunes et 50% de femmes</i>	<input type="checkbox"/>	<i>Nombre</i>	<i>0</i>	<i>200 dont 50% de femmes et 50% de jeunes</i>	<i>Rapport de l'enquêtes post-formation et suivi des bénéficiaires</i>
INDICATEUR D'EFFET 1.2: <i>Nombre d'entreprises (gérées par les (migrants, les femmes et les petits commerçants) formalisées et intégrées dans les circuits commerciaux transfrontaliers et durables dont 50% gérés par les jeunes et 50% gérés par les femmes</i>	<input type="checkbox"/>	<i>Nombre</i>	<i>0</i>	<i>200 dont 50% de femmes et 50% de jeunes</i>	<i>Rapport de l'enquêtes post et suivi des bénéficiaires</i>
INDICATEUR D'EFFET 1.2: <i>Nombre de crédits accordés aux petits commerçants via des mécanismes adaptés et durables dont 50% aux jeunes et 50% aux femmes</i>	<input type="checkbox"/>	<i>Nombre</i>	<i>0</i>	<i>200 dont 50% de femmes et 50% de jeunes</i>	<i>Rapports des institutions financières partenaires</i>
<b>COMPOSANTE 1 : Facilitation de la collecte et de la mobilisation des données au service de la mobilité sur les corridors et frontières</b>					
<b>I ÉNONCÉ DE PRODUIT 1 : Amélioration de la connaissance de la mobilité sur les corridors et frontières</b>					
INDICATEUR DE PRODUIT 1.1: <i>Plateforme numérique de collecte et gestion des données mise en place</i>	<input type="checkbox"/>	<i>Oui/NON</i>	<i>Non</i>	<i>Oui</i>	<i>PV de réception de la plateforme et rapports de gestion</i>
INDICATEUR DE PRODUIT 1.1: <i>Nombre d'ateliers de formation et sensibilisation des autorités, OSC et secteur privé</i>	<input type="checkbox"/>	<i>Nombre</i>	<i>0</i>	<i>2</i>	<i>Rapports des ateliers et listes de présence</i>
INDICATEUR DE PRODUIT 1.1: <i>Nombre de campagnes de communication et sensibilisation organisées</i>	<input type="checkbox"/>	<i>Nombre</i>	<i>0</i>	<i>4</i>	<i>Supports de communication et rapports d'impact</i>
INDICATEUR DE PRODUIT 1.1: <i>Nombre comités nationaux ZLECAF et FE équipés en matériels informatiques et de bureau</i>	<input type="checkbox"/>	<i>Nombre</i>	<i>0</i>	<i>4</i>	<i>PV de réception et visites de site</i>
<b>COMPOSANTE 2 : Soutien au développement économique et à l'inclusion financière</b>					
<b>I ÉNONCÉ DE PRODUIT 2 : Renforcement des capacités des migrants, des femmes et des petits commerçants</b>					
INDICATEUR DE PRODUIT 2.1 : <i>Nombre de personnes formées en entrepreneuriat et en gestion financière, dont 50% de jeunes et 5% de femmes</i>	<input type="checkbox"/>	<i>Nombre</i>	<i>0</i>	<i>500 dont 50% de femmes et 50% de jeunes</i>	<i>Rapports de formation et suivi des bénéficiaires</i>
INDICATEUR DE PRODUIT 2.2 : <i>Nombre de petites entreprises formalisées et enregistrées</i>	<input type="checkbox"/>	<i>Nombre</i>	<i>0</i>	<i>500 dont 50% de femmes et 50% de jeunes</i>	<i>Registres administratifs</i>

INDICATEUR DE PRODUIT 2.3 : <i>Nombre de femmes et jeunes commerçants accompagnés dans l'accès au crédit dont 50% de jeunes et 50% de femmes</i>	<input type="checkbox"/>	<i>Nombre</i>	<i>0</i>	<i>500 dont 50% de femmes et 50% de jeunes</i>	<i>Rapports d'activité du projet et listing des bénéficiaires</i>
INDICATEUR DE PRODUIT 2.4 : <i>Nombre de sessions d'échanges organisées avec la diaspora sur la ZLECAF</i>	<input type="checkbox"/>	<i>Nombre</i>	<i>0</i>	<i>4</i>	<i>Rapports des sessions et taux de participation</i>
<b>COMPOSANTE 3 : Appui à la gouvernance et à la gestion durable des frontières</b>					
<b>I ÉNONCÉ DE PRODUIT 3 : Renforcement de la gouvernance transfrontalière</b>					
INDICATEUR DE PRODUIT 3.1: <i>Nombre de visites d'échanges entre autorités camerounaises et centrafricaines</i>	<input type="checkbox"/>	<i>Nombre</i>	<i>0</i>	<i>2</i>	<i>Rapports des visites et recommandations</i>
INDICATEUR DE PRODUIT 3.1: <i>Nombre d'études d'impact réalisées sur la mise en œuvre de la ZLECAF</i>	<input type="checkbox"/>	<i>Nombre</i>	<i>0</i>	<i>3</i>	<i>Rapports d'études validés</i>
INDICATEUR DE PRODUIT 3.1: <i>Nombre de comités communaux mis en place pour la coopération transfrontalière</i>	<input type="checkbox"/>	<i>Nombre</i>	<i>0</i>	<i>4</i>	<i>Rapports de mise en place et réunions des comités</i>
INDICATEUR DE PRODUIT 3.1: <i>Nombre d'études pour la création d'infrastructures de stockage et de marchés transfrontaliers</i>	<input type="checkbox"/>	<i>Nombre</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>Rapport d'étude et validation par les parties prenantes</i>

## **NOTE DE CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (ESCON)**

### **NOTE DE CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (NOCES)**

#### **A. Information de base<sup>10</sup>**

<b>Nom du Project:</b> Appui à la Mise en œuvre de la ZLECAF au profit du commerce transfrontalier et la résilience des zones en fragilité : corridors Douala- Bangui et Douala-Kousseri		<b>Code SAP :</b> P-Z1-K00-169
<b>Pays :</b> Cameroun-RCA	<b>Région :</b> RDGC	<b>Instrument de Financement :</b> Prêt/Don Financement Projet
<b>Secteur Responsable du Projet :</b> Intégration Régionale		<b>Chargé (s) du Projet :</b> DIOUF MAKHFOU MAHECOR
<b>Date de la mission d'évaluation ex-ante :</b> 12 novembre 24		<b>Date prévue de présentation pour approbation :</b> <b>10/03/2025</b>
<b>Spécialiste en sauvegarde environnementale :</b> ZANRE SAMBA/Patrice HORUGAVYE		
<b>Spécialiste en sauvegarde sociale :</b> xxxxxxxx		
<b>Catégorie environnementale et sociale :</b> <b>Catégorie 3</b>	<b>Type d'opération:</b> Opération du Secteur Public	<b>Intermédiaire Financier :</b> Non
<b>Date de catégorisation :</b> 29/11/2024	<b>Catégorisation dans ISTS</b> 18/12/2024	<b>Catégorisation dans SAP :</b> December 18, 2024
<b>Ce projet est-il dans un contexte de réponse d'urgence à une crise ou catastrophe ?</b>		<b>Non</b>
<b>Ce projet est-il préparé en vertu d'une dérogation aux exigences du Système de Sauvegarde Intégré (SSI) ?</b>		<b>Non</b>

#### **B. Publication et Suivi de la Conformité**

##### **B.1 Publication obligatoire**

<b>Evaluation Environnementale et Sociale/Audit/Système/Autres:</b> [Spécifiez incluant le nombre]	
Le (s) document (s) a-t-il / ont-ils été publié (s) <b>avant l'évaluation ex-ante</b> ?	N.A.
Date de publication dans le pays, par l'Emprunteur/Client	Taper ou insérer date
Date de réception, par la Banque, de l'autorisation de publier	Taper ou insérer date
Date de publication par la Banque	Taper ou insérer date
<b>Plan d'Action de Réinstallation (PAR)<sup>11</sup>:</b> [Spécifiez incluant le nombre]	
Le (s) document (s) a-t-il / ont-ils été publié (s) <b>avant l'évaluation ex-ante</b> ?	N.A.
Date de publication dans le pays, par l'Emprunteur/Client	Taper ou insérer date
Date de réception, par la Banque, de l'autorisation de publier	Taper ou insérer date
Date de publication par la Banque	Taper ou insérer date
<b>Plan de Participation des Parties Prenantes (P3P) :</b> [Spécifiez incluant le nombre]	
Le (s) document (s) a-t-il / ont-ils été publié (s) <b>avant l'évaluation ex-ante</b> ?	N.A.
Date de publication dans le pays, par l'Emprunteur/Client	Taper ou insérer date
Date de réception, par la Banque, de l'autorisation de publier	Taper ou insérer date
Date de publication par la Banque	Taper ou insérer date
<b>Plan de Gestion des Pesticides ou des Vecteurs (PGP/PGV) :</b> [Spécifiez incluant le nombre]	
Le (s) document (s) a-t-il / ont-ils été publié (s) <b>avant l'évaluation ex-ante</b> ?	N.A.
Date de publication dans le pays, par l'Emprunteur/Client	Taper ou insérer date

<sup>11</sup> Y compris le Plan de Restauration des Moyens d'Existence (PRME)

Date de réception, par la Banque, de l'autorisation de publier	Taper ou insérer date
Date de publication par la Banque	Taper ou insérer date
<b>Plan pour les Groupes Vulnérables (PGV) : [Spécifiez incluant le nombre]</b>	
Le (s) document (s) a-t-il / ont-ils été publié (s) <b><i>avant l'évaluation ex-ante</i></b> ?	N.A.
Date de publication dans le pays, par l'Emprunteur/Client	Taper ou insérer date
Date de réception, par la Banque, de l'autorisation de publier	Taper ou insérer date
Date de publication par la Banque	Taper ou insérer date
<b>Plan de Participation des Communautés Riveraines (PPCR) : [Spécifiez incluant le nombre]</b>	
Le (s) document (s) a-t-il / ont-ils été publié (s) <b><i>avant l'évaluation ex-ante</i></b> ?	N.A.
Date de publication dans le pays, par l'Emprunteur/Client	Taper ou insérer date
Date de réception, par la Banque, de l'autorisation de publier	Taper ou insérer date
Date de publication par la Banque	Taper ou insérer date
<b>Plan de Prévention et Riposte aux Urgence (PPRU) : [Spécifiez incluant le nombre]</b>	
Le (s) document (s) a-t-il / ont-ils été publié (s) <b><i>avant l'évaluation ex-ante</i></b> ?	N.A.
Date de publication dans le pays, par l'Emprunteur/Client	Taper ou insérer date
Date de réception, par la Banque, de l'autorisation de publier	Taper ou insérer date
Date de publication par la Banque	Taper ou insérer date
<b>Plan de Gestion des Déchets Dangereux/Biomédicaux (PGDD) : [Spécifiez incluant le nombre]</b>	
Le (s) document (s) a-t-il / ont-ils été publié (s) <b><i>avant l'évaluation ex-ante</i></b> ?	N.A.

Date de publication dans le pays, par l'Emprunteur/Client	Taper ou insérer date
Date de réception, par la Banque, de l'autorisation de publier	Taper ou insérer date
Date de publication par la Banque	Taper ou insérer date
<b>Notification aux Pays Riverains :</b>	
Le (s) document (s) a-t-il / ont-ils été publié (s) <i>avant l'évaluation ex-ante</i> ?	N.A.
Date de publication dans le pays, par l'Emprunteur/Client	Taper ou insérer date
Date de réception, par la Banque, de l'autorisation de publier	Taper ou insérer date
Date de publication par la Banque	Taper ou insérer date
<b>Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) de l'Emprunteur (annexe accord financement)<sup>12</sup></b>	
Le (s) document (s) a-t-il / ont-ils été publié (s) <i>avant l'évaluation ex-ante</i> ?	N.A.
Date de publication dans le pays, par l'Emprunteur/Client	Taper ou insérer date
Date de réception, par la Banque, de l'autorisation de publier	Taper ou insérer date
Date de publication par la Banque	Taper ou insérer date
<b>Si la publication dans le pays, de n'importe lequel des documents cités ci-dessus, n'est pas prévue, veuillez fournir les raisons légales :</b>	
<b>NA.</b>	
<b>B.2. Indicateurs de suivi de la Conformité</b>	
Est-ce qu'un budget et un calendrier appropriés, ainsi que des responsabilités institutionnelles claires, ont été préparés pour la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales ?	N.A.

<sup>12</sup> Tel que requis par la section III.2.3 de la Politique Environnementale et Sociale (PES) de la Banque

Est-ce que les coûts liés aux mesures environnementales et sociales, y compris le mécanisme de gestion des plaintes ont été intégrés au coût total du projet ?	N.A.
Le montant total pour la réinstallation des personnes affectées, tel <b>qu'intégré dans le coût total du projet</b> , est-il <b>entièrement mobilisé et disponible</b> ? <sup>13</sup>	N.A.
Est-ce que le système de suivi-évaluation du projet inclue le suivi des impacts et mesures de sauvegarde environnementale et sociale ?	N.A.
Est-ce que les arrangements institutionnels adéquats ont été convenus avec l'Emprunteur/Client, puis intégrés correctement dans les accords juridiques du projet ?	N.A.

**C. Approbation**Le projet  
est-il en

conformité avec les exigences de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque, et peut donc être soumis pour Approbation ? **Oui**

<i>Préparée par :</i>	<i>Nom</i>	<i>Signature</i>	<i>Date</i>
Spécialiste en Sauvegarde Environnementale :	ZANRE SAMBA/Patrice HORUGAVYE		16/12/2024
Spécialiste en Sauvegarde Sociale :	XXXXXX		<b>Taper ou insérer date</b>
Chargé du Projet :	<b>DIOUF MAKHFOU MAHECOR</b>		19/12/2024
<i>Soumise par :</i>			
Directeur/rice sectoriel/le:	Ousmane FALL		23/01/2025
<i>Approuvée par :</i>			

<sup>13</sup> Si un plan d'action de réinstallation (PAR) n'est pas nécessaire bien que l'EIES ait été publiée, joindre l'image/la photo du site/aire/paysage afin de prouver qu'il est libre de toute occupation (une simple déclaration ou une lettre de l'emprunteur ne suffit pas), en

plus de la déclaration de l'emprunteur indiquant qu'il s'agit d'un terrain appartenant à l'Etat

Directeur SNSC :	MAMAN- SANI ISSA		05/02/2025
------------------	------------------	---	------------